

Inaugurations en série à la veille du 5 juillet

A Alger, Sellal au pas de charge



Page 2

LE JOUR

D'ALGERIE

Votre quotidien national

Dixième année - N° 3608 - Dimanche 5 juillet 2015 - Prix: 10 DA

Tunisie

Le président Caïd Essebsi décrète l'état d'urgence

Page 24

Après les décès de botulisme survenus à Batna

La question de l'hygiène est plus que jamais d'actualité

Page 4

Nouvel enjeu du référendum à la veille de sa tenue

Par Mohamed Habili

Deux Prix Nobel d'économie, Joseph Stiglitz et Paul Krugman, non seulement ont dit tout le mal qu'ils pensaient du plan d'austérité proposé par les membres de la zone euro à la Grèce, ce dont à vrai dire ils ne s'étaient jamais privés, mais ils ont fait savoir qu'ils voteraient non au référendum organisé aujourd'hui s'ils étaient à même d'y prendre part. A leur manière, Stiglitz et Krugman sont des militants, en particulier des opposants de la première heure à la politique de sortie de crise fondée sur l'austérité. En tant que tels, ils se sont prononcés sur les derniers développements de la crise grecque au bon moment, quand de tous côtés en Europe on voulait faire passer le gouvernement de Tsipras pour des extrémistes de gauche, des irresponsables et même des rigolos. Grâce à leur intervention qui vient conforter le choix consistant à redonner la parole au peuple grec dans une question qui le concerne au premier chef, bien des déniégateurs de Tsipras ont dû ravalier leurs sarcasmes, édulcorer leur propos, adopter un langage moins guerrier et moins acrimonieux. Comme eux-mêmes ne sont pas des Prix Nobel et qu'il y a peu de chance qu'ils le deviennent un jour, ils ne pouvaient pas redoubler de férocité à l'approche du référendum, dans l'intérêt du oui bien sûr, sans avoir l'air de tenir pour pas grand-chose l'avis de deux confrères éminents. **Suite en page 3**

Phs > DR

Il affirme mener son mandat à terme

Bouteflika rassure sur la Constitution et tend la main à l'opposition



Plus d'une année après son élection pour un quatrième mandat, le Président Bouteflika affirme poursuivre son mandat à terme malgré les soucis de santé, tout en tendant la main à l'opposition avant de rassurer sur l'aboutissement du projet constitutionnel.

Page 3

Travaux publics

Annnonce d'un plan de restructuration des entreprises publiques

Page 5

Spectacle musical à Oran

La troupe libanaise «Ruta Pùrpura» gomme les frontières

Page 13

Inaugurations en série à la veille du 5-Juillet

A Alger, Sellal au pas de charge

■ Le Premier ministre, Abdelmalek Sellal, accompagné d'une importante délégation ministérielle, a procédé hier, dans le cadre d'une visite de travail et d'inspection dans la wilaya d'Alger, à l'inauguration de dix espaces, entre places, métro, facultés, satde et autres institutions : El Moukawama, située dans la commune de Sidi M'hamed, l'unité de fabrication de cartes à puce HB Technologies de Rouiba, les piscines de oued El Harrach, l'extension de la ligne du métro Hai El Badr-El Harrach, la nouvelle Faculté de droit à Saïd Hamdine, la nouvelle faculté de médecine d'Alger, le stade du 5-Juillet...

Par **Tinehinane Khouchi/Louisa A.R.**

La parole précise, la démarche rapide, un sourire léger, tel apparaissait hier le Premier ministre Abdelmalek Sellal lors de sa visite de travail et d'inspection dans la wilaya d'Alger sous une canicule pesante en ce mois de ramadhan. En effet, le Premier ministre a procédé à 09h15 à l'inauguration du premier point, la place d'El Moukawama, située dans la commune de Sidi M'hamed, les travaux ont consisté en la réalisation d'une stèle centrale, d'une cascade, d'un espace vert et d'un parking. Quatre statues de chouhada sont érigées sur la stèle centrale, à savoir Hassiba Benbouali, Ali Amari, Omar Yacef et Mahmoud Bouhamidi. Le Premier ministre a ensuite effectué une visite à l'unité de fabrication de cartes à puce de l'entreprise HB Technologies située dans la zone industrielle de Rouiba, cette entreprise, créée en 2004, est considérée comme «leader» du marché de production et personnalisation de cartes intelligentes et de développement de logiciels en Algérie. Dotée d'une certification iso 9001, HB Technologies fournit aussi des solutions pour le secteur de la monétique et l'identitaire. Elle produit notamment des cartes SIM (puces téléphoniques), cartes de recharges, de fidélité et d'identification bancaires, des puces de contrôle d'accès logique et des cartes pour le paiement électronique. Sellal a indiqué lors de sa visite pour cette entreprise que «la politique du gouvernement consiste à rationaliser les dépenses publiques. Mais cette rationalisation n'est pas

de l'austérité». Affirmant que l'Etat encourageait les compétences nationales, Sellal a exhorté «la levée de toutes les entraves bureaucratiques pour faciliter la création de start-up, notamment par les jeunes». Par ailleurs, le Premier ministre a insisté sur la nécessité de sécuriser les données personnelles contenues dans les puces que fabrique HB-Technologies. Par ailleurs, le Premier ministre a exhorté l'OPLA à réviser à la baisse les prix d'accès au trois piscines en plein air fixés actuellement à 1 000 DA. Ces piscines de oued El Harrach inaugurées hier ont été réalisées dans le cadre de ce projet inscrit au plan d'aménagement de la baie d'Alger qui fait partie du schéma d'aménagement de la ville d'Alger. En ce qui concerne l'extension de la ligne 1 du métro d'Alger reliant Hai El Badr à El Harrach centre, dotée d'une enveloppe financière de 34,8 milliards de dinars. Sellal a procédé à son inauguration et a échangé des propos avec des citoyens de la cité mitoyenne (les HLM) avant de prendre, avec la délégation qui l'accompagne, le métro d'El Harrach vers les Fusillés. Arrivé à Kouba, le Premier ministre a procédé à l'inauguration d'une nouvelle école de musique proposant un large choix de formations musicales et de cycles d'initiations à destination du public. L'établissement, dont le coût de réalisation a nécessité une enveloppe financière de 304,6 millions de dinars, a été construit en 29 mois. L'école est placée sous l'autorité de la wilaya d'Alger à travers l'établissement. Arts et Culture, est dédiée à la promotion de la formation musicale. Deux facultés ont aussi été inaugurées par le Premier ministre, à savoir la nou-



Ph/Mehdi B.J. A.

velle Faculté de droit de 10 000 places pédagogiques située à Saïd Hamdine qui comprend 22 amphithéâtres, 58 salles de cours, un auditorium de 1 000 places, une bibliothèque de 500 places, une administration et des locaux techniques ainsi que la nouvelle faculté de médecine d'une capacité de 10 000 places pédagogiques, dotée d'une enveloppe financière de l'ordre de 6,77 milliards de DA. Abdelmalek Sellal a également procédé à la mise en service du stade du 5-Juillet 1962, qui est de nouveau prêt à accueillir des compétitions nationales et internationales, 15 mois après sa fermeture pour d'importants travaux de rénovation, entamés, dans une première phase, par des travaux de confortement et de consolidation avec un montant de 1,5 milliard de DA. Rappelons que le 21 septembre 2013, l'effondrement d'une tribune a coûté la

vie à deux jeunes supporters de l'USM Alger, venus assister au grand derby algérois contre le MCA. Un incident tragique ayant entraîné, tout d'abord, la fermeture du stade pour enquête, puis le lancement des travaux de réhabilitation. Autre point de la visite de travail, un point de la visite de travail, situé sur l'oued Benamar à environ 2 km au sud-ouest de la ville de Douéra et à 27 km d'Alger, le barrage réservoir de Douéra qu'a inauguré Sellal, permettra le stockage des eaux des oueds Mazafran et El Harrach. Il permettra également d'irriguer 17 200 hectares de la plaine de Mitidja centre, la réalimentation de la nappe phréatique que le renforcement de l'alimentation en eau potable de la ville d'Alger et la wilaya de Blida. Enfin, le Premier ministre, lors de cette journée menée au pas de charge, a inauguré l'Ecole supérieure d'hôtellerie d'Ain Benian

(ESHRA), une première en Algérie et en Afrique du Nord, qui offre une formation de qualité internationale autour des métiers de l'accueil et de l'hospitalité. Bâtie sur une superficie de 78 000 m², l'école bénéficie d'infrastructures modernes, des dernières technologies et d'un enseignement de pointe dans le management hôtelier grâce à une collaboration avec l'école hôtelière de Lausanne en Suisse. Dotée d'une capacité pédagogique de 800 places, de 400 lits pour étudiants, 20 lits pour les visiteurs et 27 appartements pour les professeurs ainsi que de 7 duplex, l'ESHRA dont le coût de réalisation s'élève à 13,3 milliards de DA est placée sous la tutelle du ministère de l'Enseignement supérieur et de la Recherche scientifique.

T.K./L.A.R.

Il a déclaré

«L'article 87 bis du code du travail appliqué dès le mois d'août»

Le Premier ministre, Abdelmalek Sellal, a affirmé samedi à Alger que l'article 87 bis du code du travail sera appliqué dès le mois d'août prochain.

«L'article 87 bis du code du travail sera appliqué dès le mois d'août prochain, malgré la chute des prix du pétrole», a déclaré Sellal en marge de la visite de travail dans la wilaya d'Alger.

Il a précisé que l'application de cet article bénéficiera notamment aux bas salaires, ajoutant que l'Etat «continuera d'apporter son aide à l'investissement».

Le Premier ministre a fait observer aussi que le rôle du gouvernement consiste à assurer et veiller à la stabilité du pays en luttant contre tous les fléaux sociaux et le terrorisme.

Sellal qui s'exprimait à l'inauguration de la faculté de médecine d'Alger, a appelé les universitaires à demeurer une «référence» au sein de la société pour arrimer le pays vers le développement et la modernité.

«L'Algérie déterminée à poursuivre sa politique contre le terrorisme et l'extrémisme»

Le Premier ministre a en outre réaffirmé samedi à Alger la détermination de l'Algérie à poursuivre sa politique de lutte contre le terrorisme et l'extrémisme.

«Les forces de l'Armée nationale populaire (ANP) sont mobilisées pour lutter contre le terrorisme et tout extrémisme», a-t-il déclaré à la presse en marge de l'inauguration de la nouvelle Faculté de droit à Saïd Hamdine, dans le cadre de sa visite de travail dans la wilaya d'Alger.

Le chef de l'exécutif a assuré, à ce titre, que l'Algérie dispose «d'une armée forte et d'un président qui veille», soulignant que les pouvoirs publics «œuvrent pour la paix et le dialogue».

«Non et non à l'extrémisme notamment l'extrémisme religieux», a-t-il ajouté.

Sellal a mis l'accent, en outre, sur la nécessité de poursuivre la politique de

réconciliation nationale, soutenant que l'Algérie a bâti «un Etat de droit, de paix et de sécurité grâce à la politique de réconciliation nationale prônée par le président Bouteflika».

Les résultats de cette politique «sont aujourd'hui palpables», a-t-il affirmé.

«Elever la nouvelle faculté de médecine au rang d'école d'excellence»

Le Premier ministre, Abdelmalek Sellal, a insisté, samedi à Alger, sur la nécessité d'élever la nouvelle faculté de médecine d'Alger au rang d'une école d'excellence, «comme cela se fait dans les pays les plus avancés dans ce domaine».

En procédant à la mise en service de cette faculté, Sellal a indiqué que le président de la République, Abdelaziz Bouteflika, avait insisté sur la nécessité d'aller vers l'excellence, d'où «l'obligation de disposer d'une école d'excellence en médecine, afin qu'elle soit une référence en la matière».

Le Premier ministre a précisé que ce

nouvel établissement est appelé à tisser des relations d'échange et de coopération avec d'autres facultés dans le monde, d'autant plus, a-t-il précisé, que des compétences algériennes exerçant à l'étranger son prêtes à revenir au pays pour apporter leur savoir-faire dans ce domaine. Il a également demandé à ce que les Centres hospitalo-universitaires (CHU) en Algérie soient rattachés à cette école de médecine. Par ailleurs, le Premier ministre a mis l'accent sur la nécessité d'édifier des «bâtiments intelligents» au sein de cette école et de les équiper des nouvelles technologies. Sellal a assuré, en outre, que toutes les conditions sont réunies pour assurer le bon déroulement de la rentrée universitaire 2015-2016.

La nouvelle faculté de médecine, d'une capacité de 10 000 places pédagogiques, englobe trois filières (médecine générale, chirurgie dentaire et pharmacie).

Elle est le fruit d'un investissement public de l'ordre de 6,77 milliards de dinars.

Dalil K./APS

Il affirme mener son mandat à terme

Bouteflika rassure sur la Constitution et tend la main à l'opposition

■ Plus d'une année après son élection pour un quatrième mandat, le Président Bouteflika affirme poursuivre son mandat à terme malgré les soucis de santé, tout en tendant la main à l'opposition avant de rassurer sur l'aboutissement du projet constitutionnel.

Par Nacera Chennafi

Dans un message écrit à l'occasion de la commémoration du recouvrement de l'indépendance de l'Algérie et de la célébration de la fête nationale de la Jeunesse, le Président Bouteflika s'engage à mener son mandat à terme, allusion probablement à ceux qui appellent à des présidentielles anticipées. «Je m'attellerai à accomplir ce devoir avec l'aide de Dieu, conformément au mandat que m'a confié la majorité de notre peuple». Le président revient sur sa candidature pour les présidentielles d'avril 2014, soulignant qu'il s'agissait d'une réponse à de nombreux appels malgré ses soucis de santé. «Vous avez été nombreux à m'interpeller pour que je poursuive la mission dont vous m'aviez déjà honoré trois fois. J'ai répondu à cet appel, acceptant ce sacrifice, malgré ma condition physique actuelle».

S'adressant à l'opposition, il a exprimé sa considération envers celle-ci, soulignant que le peuple algérien a besoin de connaître les propositions alternatives prétendant améliorer son devenir «et il saura ensuite choisir souverainement lors des rendez-vous électoraux de la République», ajoute la même source. «C'est là le message que j'adresse en ce jour de communion nationale, à la classe politique du pays et au premier chef, aux acteurs de l'opposition à laquelle j'exprime ma considération», a-t-il soutenu.

Toutefois, il rappela les règles du jeu, affirmant que «dans le respect de la déontologie démocratique, l'opposition est dans son rôle, tout comme sera dans

son rôle la majorité qui a porté mon programme durant la campagne électorale et à laquelle il revient de le promouvoir aujourd'hui dans le cadre du débat démocratique, pour semer l'espoir et pour soutenir l'effort». S'agit-il là d'un appel aux partis du pouvoir pour s'organiser, à l'instar des propositions de Ouyahia et Saâdani portant création du «Pôle ou du front de soutien au président»? Rappelant la tragédie de la décennie noire, il affirme qu'il n'y aura plus de place aux partis qui prônent l'exclusion. «Il y a quelques années seulement, l'Algérie, son peuple et sa démocratie ont très chèrement payé le prix des discours populistes, de la démagogie et du défi à la loi», lit-on dans son message, appelant à tirer «les leçons de ces amères expériences pour nourrir notre pluralisme politique, associatif et syndical, de joutes nobles autour de programmes alternatifs».

Par ailleurs, Bouteflika rassure sur le maintien du projet de révision de la Constitution.

«La consolidation de l'Etat de droit se poursuivra, au fil des réformes qui seront d'ailleurs confortées dans tous les domaines, par la révision de la Constitution, dont le projet est en phase de finalisation ultime», a écrit le Président Bouteflika à l'occasion de cette double commémoration. Cependant, il ne donne aucune échéance pour la soumission de ce texte, ni les procédures qui seront suivies. Pour rappel, le projet en question a été précédé par une série de consultations menées durant la période de juin à juillet 2014 au niveau de la Présidence, et dirigées par Ahmed Ouyahia, ministre d'Etat, chef de cabinet



PI/DOR

de la Présidence sur instructions du Président Bouteflika. Les négociations ont été finalisées le 9 juillet, mais aucun rapport n'a été rendu public sur les propositions retenues, sachant que le nombre de participants ne reflétait pas le consensus souhaitait par le chef de l'Etat.

Hommage à l'ANP

A l'égard de l'Armée nationale populaire et aux cadres et personnels des services de sécurité, le président a exprimé sa reconnaissance aux unités de l'armée qui, au «niveau de nos frontières terrestres, veillent avec vigilance et abnégation à préserver l'Algérie, notamment du terrorisme international, dont la menace grave est de plus en plus évidente dans notre sous-région», tout en s'inclinant à la mémoire des martyrs du devoir national.

Le président a défendu son bilan, dont les réformes de la justice qui ont permis, selon lui, d'enregistrer des avancées «incontestables» en matière de

libertés individuelles et collectives. A ce propos, il a affirmé qu'il n'y a «aucun prisonnier politique ou d'opinion, ni aucun journaliste détenu pour délit de presse». «De même pour les champs politique et associatif, qui comptent chacun d'eux des dizaines d'acteurs, s'exprimant et agissant tous sans contraintes, alors que l'espace médiatique connaît une diversité exceptionnelle», a ajouté le président. Bouteflika estime qu'«il importe de dire que l'Algérie n'est pas un champ de prédilection de la corruption». Il ajoutera que «les investissements publics et la relance économique ont fait reculer le chômage de près de 30% en 1999 à près de 10% l'année dernière», avant de citer les différentes réalisations concernant les infrastructures.

Enfin, le Président Bouteflika a appelé tous les Algériens, dans la différence de leur convictions politiques, à unir leurs forces et leurs énergies, pour construire davantage l'Algérie. **N.C.**

Face à la chute des prix de pétrole

Le Président appelle à une rationalisation accrue des dépenses

Dans un message adressé au peuple algérien à l'occasion de la fête nationale de la Jeunesse et de l'Indépendance, le président de la République, Abdelaziz Bouteflika, appelle à une «rationalisation accrue» dans la gestion des finances publiques et la mise en valeur de la jeunesse et les potentialités pour faire face à toutes les situations. «L'Algérie est aujourd'hui confrontée à un effondrement des cours des hydrocarbures. Cela affecte les revenus extérieurs de l'Etat et nécessitera une rationalisation accrue dans la gestion des finances publiques pour traverser cette perturbation économique mondiale», a souligné Abdelaziz Bouteflika. Depuis juillet dernier, lorsque le baril connaissait un pic de 147 dollars, il a vite perdu la moitié de sa valeur en quelques mois et ceci malgré les tentatives de plusieurs pays producteurs de sauver cette baisse par le resserrement de la production des hydrocarbures, chose vouée à l'échec à cause du bras de fer de certains pays producteurs de continuer à produire l'or noir avec le même rythme. Dans un climat

d'incertitudes économiques marqué par la poursuite de la chute des prix du pétrole et avec ses conséquences sur les réserves de change de l'Algérie, le président de la République a déclaré que le seul moyen de sortir de cette situation sera par la rationalisation des dépenses et faire preuve de rigueur face à la fraude qui, selon lui, reste le «pire ennemi» qui endommage l'économie nationale. Il rappelle que l'Algérie, par les réserves de changes accumulées grâce à la montée des prix du pétrole pendant les années 2000, dispose d'un potentiel économique important à valoriser, et une jeunesse capable de relever les défis des technologies et de compétitive. Au sujet de l'investissement, le chef de l'Etat est revenu sur la question des entraves bureaucratiques que connaît l'économie nationale et qui met en cause le ralentissement des projets. «Nous libérerons encore plus ces atouts des pesanteurs bureaucratiques et nous les mettrons également à l'abri des fléaux parasites de la fraude, laquelle coûte tant au Trésor public, et constitue le pire ennemi de l'investisse-

ment économique honnête», s'est engagé le président, «mais aussi développer le potentiel que recèle le pays loin des entraves dogmatiques», a-t-il poursuivi. Dans le même message à l'occasion de la commémoration de la fête de l'Indépendance, le président de la République a rappelé les principales réalisations économiques du pays, à l'instar du paiement anticipé de la dette extérieure qui pesait sur l'économie nationale ainsi que le lancement de trois programmes quinquennaux massifs de développement qui a profité au développement du pays. La question du logement qui constituait une des sources d'anxiété, le problème a été en partie réglé par la création de millions de logements ces dernières années. Les services sanitaires ont connu un sursaut par la mise en œuvre de projets d'hôpitaux, de centres polycliniques, pour améliorer la qualité des soins au citoyen, ainsi que le raccordement de localités mêmes isolées à l'eau potable, à l'électricité et au gaz naturel afin d'améliorer le cadre général de vie.

Mohamed Mabkhout

LA QUESTION DU JOUR

Nouvel enjeu du référendum à la veille de sa tenue

Suite de la page une

Si Stiglitz officie régulièrement dans aucun média, il en est autrement de Krugman qui tient la chronique économique hebdomadaire dans le «New York Times». Or voilà qu'un autre soutien, inattendu celui-là, en tout cas si près de la tenue du référendum, vient à son tour apporter de l'eau au moulin du gouvernement grec : celui du FMI, qui se dit partisan désormais d'un effacement substantiel de la dette grecque avant toute discussion sur un nouveau plan de sauvetage. Cette question de l'annulation d'une partie de la dette a été le véritable point d'achoppement des dernières négociations. C'est elle qui a amené à leur rupture, certes momentanée, et qui surtout a poussé le gouvernement grec à s'en remettre à son opinion publique. Ce qui a souverainement déplu à l'Allemagne, dont la voix est plus que jamais prépondérante dans la zone euro. François Hollande était au début pour un allègement conséquent du fardeau grec, mais comme Angela Merkel y était fermement opposée, il a fini par changer d'opinion, comme à son habitude. Il faut dire que ni les finances de son pays, ni le titre qu'on lui donne en France même, de chef de file des mauvais élèves, ne l'incitent beaucoup à faire dans la résistance. Ces soutiens n'assurent pourtant pas la victoire du non, ni le renforcement du gouvernement de Tsipras, tant le peuple grec paraît divisé sur la question qui lui est posée. Du moins dans les sondages, dont la fiabilité est cependant sujette à caution. Si l'effacement d'une partie de la dette grecque est quelque chose d'inévitable, de l'aveu même du FMI, lui-même membre de la troïka, on peut dire que c'est l'enjeu même du référendum qui a changé à quelques heures de sa tenue. Ce qui se joue désormais, c'est le sort du gouvernement Tsipras. Un non le conforterait tant en Grèce que dans les discussions prochaines avec les membres de la zone euro. Un oui au contraire l'affaiblirait, et pourrait le forcer à la démission, quand bien même il lui serait reconnu d'avoir par sa résistance déboulonné la situation, et peut-être même sauvé l'euro. Impossible de rien dire à cet égard avant l'annonce des résultats. On ne peut même pas exclure que le oui l'emporte sans que pour autant le gouvernement ne se sente obligé de donner sa démission. Après tout, Tsipras n'a pas dit qu'il s'en irait s'il perdait son pari.

M.H.

Après les décès de botulisme survenus à Batna

La question de l'hygiène est plus que jamais d'actualité

■ Les risques d'intoxications alimentaires existent tout au long de l'année. Mais au cours de cette période caniculaire, ils deviennent plus importants.

Par Meriem Benchaouia

Les derniers cas d'intoxications alimentaires enregistrés à Batna, du fait de la consommation d'un produit avarié, «du cachir», témoignent de la nécessité de se conformer aux bonnes règles d'hygiène, d'innocuité des produits, de salubrité et de conformité des services. Au cours de cette période caniculaire, la question qui se pose est comment peut-on éviter les intoxications alimentaires. A cet effet, la prévention est considérée comme la meilleure méthode de lutte contre l'intoxication alimentaire à laquelle tout le monde peut être exposé, surtout en cette période des grandes chaleurs, qui coïncide avec le mois de ramadhan, une saison propice au commerce anarchique. En effet, nombre de ces commerçants exposent à la vente différents produits alimentaires, sous la canicule, dans des endroits poussiéreux, contrairement aux normes d'hygiène. Le citoyen est donc appelé à prendre conscience de l'importance de la vigilance. Il doit être soucieux de sa santé en veillant régulièrement sur son hygiène alimentaire. Suite aux risques sanitaires pouvant découler de la consommation de denrées alimentaires exposées à l'air libre sous le soleil et en l'absence du respect des conditions d'hygiène, de salubrité et de conservation, le ministère du Commerce a lancé une vaste opération de contrôle et de sensibilisation afin de met-



Ph/E. Soraya/J.-A.

tre un terme à ces pratiques. Cette opération a consisté, dans une première phase, à sensibiliser les commerçants concernés des risques pouvant découler de ces pratiques et dans une seconde phase, à mettre en œuvre un programme de contrôle spécifique. C'est ainsi que les actions de contrôle engagées durant la période allant du mois de juin 2014 au mois d'avril 2015 et sur l'ensemble du territoire national, se sont soldées par le contrôle de 78 828 commerçants exerçant dans diffé-

rentes activités telles que les boulangeries, les boucheries, l'alimentation générale et la restauration rapide. En outre, cette opération s'est traduite également par la saisie de 64 720 litres de diverses boissons et eaux minérales, lait et yaourt et de 21,28 tonnes de produits alimentaires sensibles. Enfin, le ministère du Commerce tient à poursuivre cette action, avec rigueur, durant la saison estivale afin d'éradiquer d'une manière définitive, l'occupation des espaces publics et l'exposi-

tion des produits alimentaires en dehors des locaux commerciaux. Rappelons qu'un homme de 66 ans, admis le 23 juin dernier au CHU de Batna en compagnie de 8 autres personnes suspectées d'avoir contracté le botulisme, est décédé vendredi matin au service réanimation de l'hôpital. Il s'agit du 2^e décès causé par le botulisme, un enfant de 11 ans, résidant dans la commune de Kaï's (Khenchela), ayant aussi perdu la vie, jeudi après-midi au CHU de Batna, victime de la même

maladie. Le directeur du CHU de Batna, Abdelghani Belkhedim, avait indiqué que 6 parmi les patients hospitalisés étaient dans un état «préoccupant» et que 2 allaient pouvoir quitter «dans deux ou trois jours». Une vaste campagne de prévention est menée dans les wilayas de Khenchela et de Batna pour inviter les citoyens à éviter de consommer du cachir ou du pâté de volaille, ces deux denrées étant responsables, lorsqu'elles sont avariées, du botulisme. **M. B.**

Selon le rapport de l'ONS

Hausse des prix à la production industrielle

Les prix à la production industrielle hors hydrocarbures du secteur public ont connu une hausse de 1,1% au 1^{er} trimestre 2015 par rapport à la même période de 2014, selon les statistiques fournies par l'Office national des statistiques (ONS) à l'APS. Par catégorie sectorielle, les prix à la production des industries manufacturières ont connu une évolution de 0,6% durant la même période de comparaison. La hausse des prix à la production (sortie usine) est due essentiellement à une augmentation des coûts de production de plus de 12% pour les mines et carrières induite par une augmentation de près de 23% des frais de l'extraction du minerai de phosphate. Les prix à la production des industries manufacturières diverses ont enregistré une hausse de 12,2%. Les autres secteurs qui ont également participé à cette augmentation des prix à la production industrielle sont les industries du textile (+1,9%) et de l'agroalimentaire (+0,8%). Une variation haussière de moindre ampleur a touché d'autres secteurs tels que les industries du secteur de la chimie, caoutchouc et plastiques (+0,5%), ainsi que les industries sidérurgiques, métalliques, mécaniques, électriques et électroniques (ISMME) et celles des cuirs et chaussures avec une hausse de 0,3% pour chaque secteur. Les chiffres de l'office relèvent, par ailleurs, une stagnation



des prix à la production des secteurs de l'énergie, des matériaux de construction et des bois, liège et papier. Concernant la tendance des prix à la production du secteur privé, l'ONS ne dispose pas suffisamment d'informations du fait de la quasi absence des réponses de ce secteur aux questions adressées par cet office. En 2014, rappelle-t-on, les prix à la production industrielle hors hydrocarbures du secteur public ont enregistré une hausse de 1%. Le champ de l'opération de calcul de l'indice des prix à la production industrielle a concerné près de 300 produits industriels dont les prix sont observés trimestriellement auprès d'un échantillon de

157 entreprises publiques couvrant près de 80% des ventes. Les prix observés sont ceux sortis d'usine toutes taxes comprises hors transport. Il est à noter que la tendance haussière est enregistrée chaque année. Pour la même période de l'année de l'année précédente les prix à la production industrielle hors-hydrocarbures ont connu une hausse de 1,3% dans le secteur public et de 0,6% dans le privé par rapport à la même période de 2013, selon l'ONS. Les statistiques de l'ONS ne font pas état des lieux pour le secteur privé et concernent seulement le secteur public. **Yasmine A.**

Partenaire de l'événement Mobilis Sponsor officiel de Tech-Digital FfourCom

MOBILIS, l'opérateur incontournable de la 3G en Algérie, est le partenaire officiel de l'événement ramadhanesque FfourCom organisé par Otaku Events. Cet événement, qui s'est tenu le samedi 04 juillet 2015 à l'hôtel El Aurassi à Alger, est une occasion pour 200 acteurs du monde de la technologie, de la communication et de la publicité de se réunir autour d'un f'tour convivial aux allures très digitales durant ce mois de ramadhan. Tout au long de la soirée, entre pauses musicales et show surprise, figurait un thème d'actualité au cœur des débats : «la technologie au sein de l'économie algérienne, l'entrepreneuriat, et l'état de l'économie digitale en Algérie». Un rendez-vous très animé par les passionnés venus se rencontrer, échanger leurs expériences et apporter leur point de vue sur ces thèmes clés.

Communiqué

Travaux publics

Annnonce d'un plan de restructuration des entreprises publiques

■ Le ministre des Travaux publics, Abdelkader Ouali, a indiqué qu'un plan de restructuration des entreprises publiques relevant de son secteur serait prochainement soumis au Conseil des participations de l'Etat.

Par Assma.O

M. Ouali, qui effectuait une visite d'inspection à des laboratoires et bureaux d'études nationaux à Alger, a indiqué que le plan de restructuration concernait la réorganisation des entreprises relevant du secteur sous forme de trois nouveaux complexes. Le premier complexe englobera les entreprises actives dans le domaine de l'ingénierie et des études, le deuxième sera composé des entreprises portuaires et aéroportuaires alors que le troisième renfermera les maîtres d'œuvre spécialisés dans la réalisation des routes et infrastructures de base. «La stabilité du secteur et l'atteinte des objectifs ne se mesure pas à l'aune du volume des dépenses, ni à la



PH/DK

valeur des marchés, mais plutôt à sa capacité organisationnelle et à l'harmonisation des actions entre différentes parties concernées», a souligné le ministre. Dans ce contexte, Ouali a mis en avant l'importance du rôle des laboratoires et des bureaux d'études dans la concrétisation de cette vision, d'où l'importance de la formation.

Miser sur la formation pour un développement durable du secteur

Dans ce cadre, Ouali a appelé les laboratoires et les bureaux d'études à recourir aux partenariats «fructueux» avec les entreprises étrangères du domaine afin de garantir le transfert des expériences et des expertises et la formation des formateurs

comme clause principale devant figurer dans les contrats. Les laboratoires et bureaux d'études sont également appelés à consolider leurs relations avec les universités algériennes en définissant leurs besoins en matière de formation afin qu'elle soit plus adaptée à la nature des métiers, selon le ministre.

Il a, par ailleurs, annoncé l'organisation de sessions de formation, à partir d'octobre prochain, au profit des travailleurs du secteur et ceux des bureaux d'études, des laboratoires et des maisons cantonnières. Le ministre a ainsi appelé les laboratoires à élargir leur action à l'international en exportant leurs services, rappelant l'expérience du laboratoire des études maritimes qui a réalisé plusieurs études à l'étranger, notamment

en France, au Liban, au Bénin, en Nouvelle Calédonie, et la Société algérienne d'études d'infrastructures ayant effectué des études dans plusieurs pays africains (Mauritanie, Niger, Tchad, Mali et autres).

S'adressant aux cadres et travailleurs de l'Organisme national de contrôle technique des travaux publics (CTTP), le ministre a mis l'accent sur l'impératif de remédier aux dysfonctionnements au sein de cet organisme appelant à faire preuve de responsabilité, d'assiduité et à mettre l'intérêt public au-dessus de tout. Par ailleurs, la signalisation routière sera de nouveau installée le long de l'autoroute Est-Ouest en deux étapes à partir du 15 juillet, a fait savoir le ministre.

A. O.

Chute des prix de la sardine

Ferroukhi : «La baisse est due au ramadhan et à l'abondance de la production»

Le prix de la sardine connaît actuellement une baisse sensible due essentiellement à l'avènement du mois de ramadhan et à l'abondance de la production au cours de cette saison, a déclaré jeudi à Tipasa le ministre de la Pêche et des Ressources halieutiques, Sid Ahmed Ferroukhi. «Nous avons enregistré une chute des prix de la sardine bien avant le mois de ramadhan et ce en raison de l'abondance de la production, mais aussi au peu d'entrain des citoyens à consommer la sardine durant le mois sacré», a souligné le ministre en marge de sa visite de travail dans la wilaya. Contrairement à Tipasa où les prix fluctuent entre 100 et 150 DA le kilo, a-t-il relevé, le cours de la sardine a enregistré, hier mercredi, son plus bas niveau au port de Beni Saf, à l'ouest d'Alger, avec 70 DA/kg. Ferroukhi a exprimé son «souhait» de voir les prix se stabiliser à ce niveau jusqu'à fin octobre, voire début novembre prochain, date de la clôture de la campagne nationale de

pêche à la sardine. S'agissant de la campagne de pêche au thon rouge, le ministre s'est dit «satisfait des bonnes conditions de déroulement de cette campagne», clôturée le 24 juin dernier. «La flottille algérienne, constituée de 11 thoniers, dont six relevant de la wilaya de Tipasa, a réussi à pêcher le quota réservé à l'Algérie, estimé à 370 tonnes», a-t-il assuré. Par ailleurs, Ferroukhi a fait part d'une action, en cours au niveau des services de son ministère, en vue de «réunir toutes les filières de la pêche maritime, dans un système cohérent et fédérateur», pour la relance du secteur, avec pour préalable l'«implication de tous les acteurs concernés, dont les professionnels de la pêche», a-t-il soutenu. Il s'agit, a-t-il dit, de «développer et accompagner les industriels et les opérateurs privés», dont particulièrement «ceux impliqués dans la production de composants des équipements des filières de la pêche, à l'instar de l'unité de Cherchell de production de câbles de pêche

en cuivre», a-t-il relevé. Lors d'une visite sur place, il a souligné l'impératif, pour ces responsables, de «relever leur niveau de réflexion pour passer du stade de financement des marchés nationaux, à l'approvisionnement», affirmant le soutien des autorités concernées à cette démarche, au titre de la stratégie de soutien de la production nationale. Il a ajouté à ce sujet, qu'en dépit de l'existence de quatre usines spécialisées en câbles en cuivre, la «demande se fait toujours ressentir, nécessitant le développement de ces entreprises». Le ministre s'est enquis, à cette occasion, des travaux de dragage du port de Khemisti, avant d'écouter un exposé sur l'étude préliminaire d'extension de son port de pêche, considéré comme un «rêve» pour les pêcheurs locaux. Il a insisté sur place sur l'impératif d'une «cohésion» entre la direction du secteur, la chambre professionnelle, les professionnels du secteur et les bureaux d'études.

Samy.T/APS

Grèce

Un recours contre la légalité du référendum rejeté par le Conseil d'Etat

Le Conseil d'Etat, plus haute juridiction administrative grecque, a rejeté un recours contre la légalité du référendum de dimanche en Grèce, levant tout obstacle juridique à cette consultation décidée par le gouvernement, selon des informations d'agence citant une source judiciaire. Le recours avait été déposé mercredi par deux particuliers, dont un ex-juge du Conseil d'Etat et actuellement avocat, proche selon certains médias du parti de droite

Nouvelle Démocratie, qui s'est prononcé en faveur du oui, le gouvernement faisant campagne pour le non. Les requérants demandaient au Conseil d'Etat d'annuler le référendum car son organisation, selon eux, viole l'article 44 alinéa 2 de la Constitution, qui dispose que le recours au référendum ne peut pas porter sur des questions concernant «les finances publiques». Les électeurs devront répondre dimanche à la question : «La proposition soumise par la

Commission européenne, la Banque centrale européenne et le Fonds monétaire international lors de l'Eurogroupe du 25 juin doit-elle être acceptée ?». Cette proposition a été rendue publique par le gouvernement afin que les électeurs puissent en prendre connaissance. Un autre argument évoqué par les requérants est que la question est trop compliquée et «technique» pour les électeurs. Le Premier ministre Alexis Tsipras, chef de la gauche radicale Syriza, a appelé les élec-

teurs à voter non aux nouvelles mesures économiques que les créanciers ont proposées au gouvernement le 25 juin, afin, selon lui, d'être en mesure de mieux négocier avec eux ensuite la suite du plan d'aide à la Grèce. En revanche, Nouvelle-Démocratie, les socialistes du Pasok, et le centre gauche (To Potami) font campagne pour le oui, adoptant la position des créanciers. Ceux-ci ont assimilé le oui à la poursuite de l'orientation «européenne» de la Grèce.

N. H.

Changes

L'euro monte un peu face au dollar

L'EURO gagnait un peu de terrain face au dollar hier, dans un marché restant prudent à la veille du référendum en Grèce sur les demandes des créanciers d'Athènes, alors que le billet vert continuait de souffrir de données américaines mitigées. La monnaie unique européenne valait 1,1096 dollar, contre 1,1086 dollar jeudi soir. Le dollar aussi baissait face à la devise japonaise, à 136,11 yens contre 136,43 yens jeudi soir. Le dollar aussi baissait face à la devise japonaise, à 122,67 yens contre 123,07 yens la veille. Avec un jour férié pour l'indépendance aux Etats-Unis et le référendum grec dimanche, les échanges sont comme attendu restés peu dynamiques sur le marché des devises. Les cambistes américains restaient en effet absents vendredi en raison de ce jour férié aux Etats-Unis. Jeudi, le billet vert avait souffert de la publication de données mitigées sur l'emploi américain en juin, le taux de chômage ayant légèrement baissé, à 5,3%, mais les créations d'emplois, même si elles ont continué à croître à un rythme soutenu, s'avérant moindre qu'attendu par les analystes à 223 000 nouveaux emplois. De bons chiffres sur l'emploi auraient alimenté les spéculations sur une hausse des taux d'intérêt de la Réserve fédérale américaine (Fed) dès septembre, mais ces données ont une nouvelle fois brouillé les pistes pour les investisseurs. La Grèce restait le centre de l'attention du marché alors que l'Union européenne (UE) et le Fonds monétaire international (FMI) ont mis une forte pression sur Athènes jeudi, le FMI publiant des chiffres épouvantables sur les finances publiques de ce pays. Pour ajouter à la confusion, le FMI a prédit que la Grèce aurait besoin d'une nouvelle aide européenne de 36 milliards d'euros dans les trois ans, même si elle acceptait dimanche le plan des créanciers soumis à référendum, et d'une forte restructuration de sa dette, dont l'UE devrait alors supporter la charge. La livre britannique repartait à la baisse face à la monnaie européenne, à 71,23 pence pour un euro, comme face au dollar, à 1,5577 dollar pour une livre. La devise suisse montait un peu face à l'euro, à 1,0441 franc pour un euro, comme face au dollar, à 0,9410 franc pour un dollar. La devise chinoise a fini à 6,2055 yuans pour un dollar, contre 6,2045 yuans la veille. L'once d'or a terminé à 1 167,95 dollars au fixing du soir, contre 1 165,25 dollars jeudi.

R. E.

Houda Feraoun, ministre de la Poste et des TIC

«Développer le contenu algérien sur le web»

■ La ministre de la Poste et des Technologies de l'information et de la communication, Imane-Houda Feraoun, a appelé les jeunes algériens et le secteur de l'enseignement supérieur à «développer le contenu algérien sur le web».

Par Ramy K.

Dans une déclaration sur les ondes de la Radio nationale de Sétif, la ministre, affirmant que cela contribuerait à améliorer le débit, a ajouté que l'une des «*importantes priorités*» de son département était de développer les réseaux de télécommunications par l'extension des lignes en fibre optique et de rénover les installations technologiques afin «*d'augmenter considérablement*», dans un proche avenir, le débit de l'internet. Au cours de sa tournée d'inspection dans la wilaya de Sétif, la ministre a salué les réalisations qui y ont été accomplies, et qui placent cette région parmi les leaders nationaux en matière de télécommunications, d'autant que d'ici à la fin de l'année en cours, un réseau de 400 km de fibre optique permettra une couverture «*quasi totale*» de la wilaya. M^{me} Feraoun a inauguré, au cours de sa tournée, une nouvelle agence commerciale de l'opérateur public Mobilis, au chef-lieu de wilaya, et un bureau de poste à la cité El Hidhab. Elle a relevé à cette occasion que la densité postale dépassait, dans les villes, le taux d'un bureau pour 25 000 habitants, mais s'est dit «*satisfaite*» des efforts consentis par les travailleurs et les cadres de la poste dans la seconde wilaya du pays au plan démographique. La ministre a également estimé que le développement de «*nouveaux services électroniques*» pourra constituer une solution au pro-

Oran/Drogue Mise en échec d'une tentative de commercialisation de 600 comprimés psychotropes

LES SERVICES de Sûreté de wilaya d'Oran ont réussi à mettre en échec une tentative de commercialisation de 600 comprimés psychotropes (Rivotril) dans le centre-ville, a-t-on appris vendredi auprès de ce corps de sécurité. Agissant sur renseignements, les services de Sûreté urbaine du vieux quartier Sidi El-Houari ont arrêté un chauffeur d'un motocycle de type (T- Max), dont la fouille a permis la découverte de ladite quantité de psychotropes, a-t-on indiqué de même source. Par ailleurs, les services de Sûreté urbaine d'Oran ont réussi à mettre hors d'état de nuire une bande de criminels qui sévissait dans la partie est de la ville. Cinq individus, âgés entre 19 et 24 ans ont été arrêtés par la police, pour association de malfaiteurs, de port d'armes blanches, de trouble à l'ordre public et de possession de drogues. R. S.

blème de liquidités rencontrés par Algérie Poste, tout en permettant à l'entreprise d'affirmer son caractère économique en même temps que sa vocation de service public. Lors de sa visite de l'espace internet d'Algérie Télécom, la ministre a encouragé l'expérience de création de 30 micro-entreprises Ansej spécialisées dans les travaux de pose de réseaux de fibre optique, estimant que cela «*ouvre le secteur des nouvelles technologies aux jeunes et représente une option à étendre à l'échelle nationale*». La

ministre a également visité les espaces commerciaux des opérateurs de téléphonie mobile dans la ville de Sétif et a inauguré, dans la zone industrielle, une nouvelle unité de production d'appareils électroménagers de l'entreprise privée Iris qui emploie plus de 400 travailleurs et affiche un taux d'intégration de 70 %. M^{me} Feraoun s'est également rendue dans la commune d'El Eulma où elle a notamment inspecté un poste MSAN (Multiservice access node).

R. K./APS



Imane-Houda Feraoun

Eau potable à Constantine

Quatre lotissements vont bientôt éteindre leur soif

Quatre lotissements de la ville de Constantine, privés d'eau courante depuis des années recevront le précieux liquide dans leurs robinets «*avant fin 2015*», a affirmé un responsable de la direction des ressources en eau (DRE). L'opération d'alimentation concerne des lotissements qui n'étaient alimentés que par camions-citernes, en l'occurrence El Djedour, Benabdemalek-Ramdane, Sissaoui et 1er-Novembre, a précisé le chef de service de l'IAEP à la direction des ressources en eau, Ferhat Mezghiche.

Ce projet dont le taux d'avancement a atteint les 80 % sera réceptionné «*vers le mois de novembre prochain*», selon le même responsable qui a fait savoir que les travaux portent sur la réalisation de trois réservoirs (deux de 2 500 m³ et un de 1 000 m³) et la pose de 10 km de conduites d'amenée. L'opération profitera à environ 12 000 habitants qui vivent sans eau courante depuis plusieurs années, ce qui les contraint à puiser le précieux liquide dans des puits ou à attendre le passage de camions-citernes. Mezghiche a par

ailleurs indiqué que le secteur de l'hydraulique a bénéficié, au titre de l'exercice 2015, d'une enveloppe de 700 millions de dinars destinés au renforcement des capacités de mobilisation de l'eau potable dans plusieurs zones rurales. La dotation quotidienne en eau potable est passée de 155 litres par jour et par habitant en 2009 à 200 litres/jour/hab actuellement, a-t-on signalé à la Direction des ressources en eau.

Malek L./APS

Ciné-bus

Un cycle de projection de films nationaux à Béchar

Un cycle de projection de films de production nationale traitant de différents thèmes est organisé à travers plusieurs communes de la wilaya de Béchar, à l'initiative de la Direction de la culture, a-t-on appris auprès des responsables de secteur. Des classiques du cinéma national dont les films «*Bouamama*», «*Opium et le bâton*» et «*Hassan Taxi*», ainsi

que «*Les hors-la-loi*», sont au programme de cette manifestation assurée par des ciné-bus qui sillonneront plusieurs communes de la wilaya dont Kerzaz, Igli et Ouled ûKhodeir, a-t-on précisé à la même source. Ces projections cinématographiques qui se poursuivront durant le mois de ramadan, permettront au jeune public des différentes collectivités de la

région de redécouvrir les productions cinématographiques nationales, de même qu'elles constituent un moyen de promotion des spectacles cinématographiques de plein air, a signalé la même source. Animée par le service des activités culturelles et artistiques de la même direction, cette manifestation est aussi initiée à l'occasion de la célébration

du 53^e anniversaire de la fête de l'indépendance et de la jeunesse. Outre cette initiative, des soirées artistiques «*Spécial ramadhan*» sont animées depuis le début de ce mois sacré à travers les différentes places et structures publiques de la wilaya par des chanteurs et groupes de musique à l'initiative du secteur de la culture. N. G.

Durant la première quinzaine du ramadhan à Naâma

Des activités culturelles et musicales organisées

Des activités culturelles et musicales ont marqué les soirées de la première quinzaine du mois de ramadhan à Aïn Sefra, une ville située à 70 km au sud de la wilaya de Naâma. Ces activités initiées par des associations et institutions culturelles qui ont agrémenté le paysage culturel local, ont drainé un grand public. Dans ce cadre l'association culturelle Safia Ketou a proposé un riche programme au centre culturel de Aïn Sefra, qui avait regroupé des hommes de lettres et des poètes de malhoun (poésie populaire) Une

conférence sur l'histoire de roman algérien, a été animée aussi par l'écrivain Makhlof Amer, suivi par un débat sur les œuvres du penseur algérien Malek Bennabi. De son côté, le poète Arbaoui Al Mjdoub, a animé des soirées poétiques ainsi que des rencontres-débat sur la littérature féminine en Algérie dont l'expérience de l'écrivaine Emil Fréha. Le poète Brizini Mohiédine a pour sa part présenté des poèmes sur sa fascinante ville natale Aïn Sefra. D'autres activités sur le patrimoine littéraire algérien, figurent aussi au

menu de ce riche programme élaboré à Aïn Sefra à l'occasion du mois sacré. Les soirées musicales ramadhanesques qu'abrite la Maison de la culture du chef-lieu de wilaya ont été marquées par la participation de plusieurs groupes musicaux, des chanteurs qui ont présenté des chants de différents genres (chaâbi, andaloussi, kabyle et autres). Des rencontres littéraires ont également été animées dans le cadre du rendez-vous «*Café du ramadhan*», ainsi que des défilés de mode traditionnelle locale. L.R.

A l'ouest et à l'est du pays

Plus de 200 kg de kif traité et plus de 8 000 litres de carburant saisis

Quelque vingt mille bottes de foin ont été ravagées par le feu qui s'est déclaré vendredi dans un hangar de stockage d'aliments de bétail d'une exploitation agricole appartenant à un éleveur et

producteur de lait, dans la localité de Guerrera, située à 120 Km au nord/est de Ghardaïa, a-t-on appris hier auprès de la Protection civile. Aussitôt le sinistre, dont l'origine reste inconnue, s'est décl-

ré, des équipes de la Protection civile ont été dépêchées sur les lieux pour circonscrire le feu et protéger le cheptel de cette exploitation laitière, a indiqué la même source, ajoutant que les élé-

ments de la Protection civile sont restés sur place pour éviter que le feu reprenne. Une enquête a été ouverte pour déterminer l'origine de cet incendie, a-t-on signalé.

A. O./APS

Il connaîtra prochainement une vaste opération de rénovation

Le parc d'attractions de Ben Aknoun, un trésor dilapidé

■ Pointant du doigt «la mauvaise gestion» qui caractérise cet espace de loisirs, Kadi a affirmé que son département ministériel avait procédé récemment à des changements au niveau des gestionnaires, et que «d'autres décisions vont tomber prochainement».

Par Kamel L.

L'ivré au laisser-aller et à la mauvaise gestion, le parc zoologique et de loisirs «La Concorde civile» de Ben Aknoun, véritable poumon de la capitale, va connaître prochainement une vaste opération de réhabilitation. «Le parc est dans une situation catastrophique», a constaté le ministre de l'Agriculture et du Développement rural, Abdelkader Kadi, lors d'une visite d'inspection effectuée à ce parc, créé en 1982. Le ministre s'est enquis du village africain, de la clinique vétérinaire, du cirque des fauves, l'hôtel Moncada et celui du Mouflon d'or et le parc d'attraction, des infrastructures complètement délabrées. «Pourtant, c'est un parc qui devrait financer ou contribuer à la création d'autres parcs», a-t-il dit. Pointant

du doigt «la mauvaise gestion» qui caractérise cet espace de loisirs, M. Kadi a affirmé que son département ministériel avait procédé récemment à des changements au niveau des gestionnaires, et que «d'autres décisions vont tomber prochainement». «Il y aura du changement pour essayer de remettre en état cette infrastructure qui a été mise à la disposition de la population, mais malheureusement celle-ci n'en profite pas», a-t-il dit à la fin de sa visite. «Les premières mesures ont été prises suite à un constat de laisser-aller et une grande négligence, d'autres vont venir pour essayer de sauver ce qu'il y a lieu de sauver», a ajouté le ministre qui évoque la possibilité de recourir au financement bancaire pour financer les opérations de rénovation. Le parc s'étend sur 307 hectares et compte trois unités (attractions, zoologie et hôtellerie) dont les deux tiers



Ph. / D. R.

sont occupés par la forêt. L'unité zoologique occupe 70 ha répartie sur trois zones qui abritent 1 555 sujets (animaux) de 137 espèces, une clinique vétérinaire et une unité de base de services.

Le zoo fait face notamment à un problème d'alimentation des animaux

Les infrastructures de transport (les téléphériques et le train) sont à l'arrêt, alors que les espaces de jeux et d'attractions

qui occupent 76 ha sont complètement délabrés. Néanmoins, cela n'a pas empêché le parc d'attirer 460 000 visiteurs durant le deuxième semestre de 2014, a-t-on indiqué. Par ailleurs, le ministre a assisté à la présentation de l'étude de faisabilité technique du projet de réhabilitation (réaménagement et développement de la forêt récréative de Ben Aknoun présentée par le responsable du Bureau national d'études pour le développement rural (Bneder) et son partenaire-consulting Black Box

Center. Basée sur le principe de la rentabilité du parc afin qu'il puisse avoir une certaine autonomie financière, cette étude prévoit notamment la création de nouveaux espaces de détente, de culture, de sports et de sciences tels qu'une plateforme agricole pouvant abriter de grandes expositions et de démonstration ainsi qu'un pôle audiovisuel. L'étude estime le coût de la réhabilitation de cette forêt à 20 milliards DA.

K. L./APS

Réchauffement climatique/Afrique

Plus de 5 millions d'enfants menacés de malnutrition en 2015

Plus de 5 millions d'enfants sont menacés de malnutrition en 2015 en Afrique à cause du réchauffement climatique, s'est alarmée l'Organisation des Nations unies pour l'alimentation et l'agriculture (FAO). «L'augmentation des températures a entraîné une diminution de 10% des productions céréalières ces dernières années en Afrique et cette baisse des productions pourrait être de 15% à 25% d'ici à 2030 à cause du réchauffement climatique de plus en plus important», a averti Vincent Martin, représentant de la FAO, lors d'une conférence sur les défis du changement climatique à Dakar.

«Cette situation va affecter essentiellement les enfants (...) On estime à 5,8 millions les enfants qui vont souffrir de malnutrition en 2015, surtout dans le Sahel», a-t-il souligné.

L'expert de la FAO a, ainsi, expliqué que «l'agriculture était au centre du développement économique dans plusieurs pays africains et elle est extrêmement vulnérable aux changements climatiques». «Le réchauffement climatique provoque une insécurité alimentaire puisque les cultures ne sont pas toujours disponibles ou sont difficilement accessibles», a-t-il poursuivi.

Pour l'Organisation, il faut un système alimentaire «plus efficace

et plus résilient en incluant les questions climatiques dans les politiques agricoles». Il faudrait également «développer de nouveaux modèles agricoles comme le micro-jardinage ou l'agriculture écologique en diminuant l'utilisation de pesticides et promouvoir l'agriculture familiale qui produit 80% de l'alimentation mondiale». Pour le président du Conseil économique, social et environnemental de France, Jean-Paul Delevoye, présent à cet événement, «l'Afrique fait face à un défi alimentaire parce

qu'on ne peut quasiment pas augmenter les terres cultivables». «Selon les prévisions, d'ici à 2030, on perdra 8% des récoltes vivrières dont le riz, le blé et le manioc et 600 millions de personnes pourraient être menacées de faim», a-t-il relevé. Le président du Conseil économique, social et environnemental du Niger, Moussa Moumouni Djermakoye, a, pour sa part, estimé que «les inondations et la dégradation des sols sont autant de signes qui témoignent de la nécessité de renforcer le poli-

tiques agricoles en atténuant les émissions de carbone afin de s'adapter aux changements climatiques». Le fonctionnaire de la FAO a également cité la pluviométrie, comme étant un autre facteur induisant à la diminution des rendements agricoles.

«Les pluies sont tardives et insuffisantes dans certaines zones, mais abondantes dans d'autres, entraînant des inondations, et 1,9 million de personnes ont été touchées par les pluies irrégulières entre 2003 et 2013», a rappelé M. Martin. «Il y a envi-

ron 200 millions d'Africains qui s'activent dans la pêche et l'aquaculture et qui dépendent de l'eau. A cause du problème de pluviométrie, il y en a qui s'orientent vers l'agriculture et augmentent les conflits déjà existants entre éleveurs et agriculteurs à cause d'un problème d'espaces», a-t-il conclu.

Le réchauffement climatique est au centre des préoccupations mondiales étant donné les retombées, parfois morbides, craintes par les experts sur l'Humanité.

Ali O.

Climat

L'OMS et l'OMM publient des directives pour faire face à la chaleur

L'Organisation météorologique mondiale (OMM) et l'Organisation mondiale de la santé (OMS) ont publié ensemble de nouvelles directives sur les moyens de faire face aux menaces de chaleur qui pèsent sur la santé.

«Les vagues de chaleur sont des phénomènes naturels dangereux, qui requièrent une attention accrue. Sans être aussi spectaculaires et brutales que les cyclones tropicaux ou les crues éclair par exemple, elles peuvent avoir de graves conséquences», ont déclaré Max Dillel et Maria Neira, qui dirigent respectivement le Bureau de la prévision du climat et de l'adaptation aux changements climatiques à l'OMM, et le départe-

ment Santé publique, déterminants sociaux et environnementaux de la santé à l'OMS.

Ces cinquante dernières années, les journées et les nuits chaudes ainsi que les vagues de chaleur sont devenues plus fréquentes. Selon le Groupe d'experts intergouvernemental sur l'évolution du climat (GIEC), les vagues de chaleur, dans le courant de ce siècle, vont probablement être plus longues, plus fréquentes et plus intenses sur la plupart des terres émergées.

Selon l'OMS et l'OMM, les pays peuvent réduire les risques que les vagues de chaleur font peser sur la santé en se dotant de systèmes d'alerte précoce aux vagues de chaleur et de veille sanitaire. Ces systèmes se

fondent sur des prévisions météorologiques et/ou climatiques pour évaluer la probabilité que les périodes de chaleur à venir aient des répercussions sur la santé. Les informations diffusées servent à alerter les décideurs, les services sanitaires et le grand public pour qu'ils agissent en temps voulu afin d'atténuer les effets des extrêmes de chaleur sur la santé. «Les préoccupations grandissantes que suscite le changement climatique ont mis en évidence trois éléments importants : l'adaptation, la prévention des catastrophes et leur corollaire, à savoir les informations et les services climatologiques», ont souligné M. Dillel et M^{me} Neira.

Hani T.

Disponibilité des médicaments

Le ministère de la Santé rassure

■ Le directeur de la pharmacie et des équipements au ministère de la Santé, de la Population et de la Réforme hospitalière, Hamou Hafedh, a rassuré quant à la disponibilité des médicaments, affirmant qu'il n'y a pas de problème de pénurie.

Par Fatah T.

Suite aux informations rapportées par certains médias évoquant la pénurie de certains médicaments, M. Hamou a tenu à assurer que «les hôpitaux disposent de tous les médicaments, il n'y a pas de rupture de stocks», et que les établissements sanitaires sont approvisionnés de façon «régulière et continue».

Il a précisé, à cet égard, qu'«il y a un suivi pour parer à tout problème susceptible de perturber la disponibilité des médicaments, et intervenir en cas de pré-rupture, de rupture ou de tension sur tel ou tel produit». Il a fait savoir, à ce titre, que dans l'objectif de couvrir les besoins nationaux, «les programmes prévisionnels d'importation, que ce soit de la matière première ou du produit fini, sont menés de manière régulière et continue», soulignant que «tout est à jour». De même pour la fabrication, a-t-il indiqué, précisant que les médicaments interdits à l'importation sont fabriqués localement, rappelant que la politique de l'Algérie a pour objectif

d'assurer la sécurité et l'autonomie en matière de médicament, et ce, à travers la production locale et l'acquisition de la technologie. De son côté, le président du Conseil de l'ordre des médecins, D' Mohamed Bekkat Berkani, a estimé que «le problème réside dans la rétention des médicaments au niveau des grossistes». Il a jugé, à cet égard, nécessaire de «revoir» le circuit actuel des grossistes (près de 500 entre grossistes réels et supposés), relevant le fait qu'un certain nombre de grossistes disposent d'un agrément mais «n'ont jamais importé». Pour D' Bekkat, «seul le lancement de l'Agence du médicament pourrait remédier à ce problème, car il s'agit, a-t-il dit, de l'unique organe capable de suivre la traçabilité des médicaments et régler leur circuit». Pour le Syndicat des pharmaciens d'officines (Snapo), le problème de pénurie «existe réelle-



Ph. Z. K.

ment», parlant d'une «dizaine de médicaments essentiels destinés à plusieurs pathologies concernées par ce problème, en plus d'autres médicaments». Il a estimé que la validation des pro-

grammes d'importation «n'a pas été signée à temps».

Le Snapo a affirmé avoir «tous jours lutté contre l'importation de produits "cabas" (irrégulière), relevant que dans le cas de

pénurie «certaines officines recourent à cette méthode illégale». Il a souligné que l'«intérêt du malade est au-dessus de toute autre considération».

F. T./ Agences

Épidémie de choléra au Soudan du Sud

29 morts et des milliers de personnes menacées

Sida

Le secrétaire général de l'ONU appelle à vaincre le virus

LE SECRÉTAIRE général de l'ONU, Ban Ki-moon, en visite en Barbade, a appelé à vaincre le sida à l'occasion de la présentation d'un rapport réalisé par une commission à laquelle participait l'Onusida, selon des sources onusiennes. «Aujourd'hui nous lançons un rapport important [...] Des chefs d'Etat et des experts de santé se sont joints à des personnes vivant avec le VIH, des jeunes gens, des militants et d'autres partenaires pour nous donner leurs meilleures recommandations», a indiqué M. Ban à propos de ce rapport intitulé «Vaincre le sida - faire avancer la santé mondiale». Environ 250 000 personnes dans les Caraïbes vivent avec le VIH et les gouvernements de la région ont du mal à financer la lutte contre la maladie, a déploré le chef de l'ONU, avant de souligner que l'épidémie était aggravée par les lois punitives et la stigmatisation. «L'homophobie menace à la fois les droits de l'Homme et la santé publique», a-t-il dit. M. Ban a également estimé que l'égalité entre les sexes était nécessaire pour mettre fin à l'épidémie. «Le sida est plus qu'une question de santé humaine, c'est fondamentalement une question de droits de l'Homme», a-t-il souligné.

L. T.

Au moins 29 personnes sont mortes dans une épidémie de choléra au Soudan du Sud, ravagé depuis un an et demi par un sanglant conflit, ont affirmé vendredi les Nations unies, avertissant que des milliers d'autres personnes sont menacées. Au total, 484 cas de choléra ont été diagnostiqués entre début et fin juin, a précisé le bureau pour la coordination des affaires humanitaires de l'ONU (Ocha). Sur ces 484 cas, 29 personnes sont mortes, dont six enfants de moins de cinq ans. «Jusqu'à 5 000 enfants de moins de cinq ans risquent de mourir du choléra si aucune mesure urgente n'est prise pour contenir la menace», a averti Ocha dans un communiqué. «Le choléra est particulièrement dangereux pour les jeunes enfants, parce qu'il provoque une déshydratation rapide et grave». L'Organisation mondiale de la santé (OMS) et des travailleurs humanitaires

ont entamé une campagne de vaccination dans le pays. Le 23 juin, quand l'épidémie avait officiellement été déclarée par le ministère sud-soudanais de la Santé, le choléra avait déjà tué 18 personnes. Les responsables sanitaires pensent que l'épidémie est partie début juin de bases de l'ONU surpeuplées dans la capitale Juba. A travers le pays, ces bases servent de refuge à quelque 140 000 Sud-Soudanais fuyant les combats. L'épidémie s'est depuis étendue à d'autres parties de la capitale. L'an dernier, au moins 167 personnes étaient mortes d'une précédente épidémie de choléra dans le pays. Le choléra est une infection diarrhéique aiguë provoquée par l'ingestion d'aliments ou d'eau contaminés par un vibron, qui peut provoquer la mort en quelques heures en l'absence de traitement. Il se propage facilement notamment dans les zones dépourvues

d'infrastructures de base - eau propre, toilettes, assainissement - tels que les bidonvilles ou les camps de réfugiés, souvent surpeuplés. Lutter contre l'épidémie est un défi supplémentaire pour les autorités sud-soudanaises et les agences humanitaires dans un pays où plus de deux millions de personnes ont été chassées de chez elles par les combats, accompagnés d'exactions, qui opposent depuis décembre 2013 les forces loyales au président Salva Kiir et celles fidèles à son ancien vice-président Riek Machar. Sur ces deux millions, environ 1,5 million de personnes sont déplacées à l'intérieur du pays. Les deux tiers des 12 millions d'habitants du pays ont besoin d'aide humanitaire et 4,5 millions de personnes n'ont pas suffisamment à manger, selon les acteurs humanitaires.

Samir C./APS

Médicaments et soleil

Dangers de photosensibilisation

La photosensibilisation correspond à une augmentation de la sensibilité de la peau aux rayonnements du soleil, notamment aux ultraviolets. La photosensibilisation endogène correspond à une pathologie métabolique comme par exemple la porphyrie alors que la photosensibilisation exogène est provoquée par la présence d'une substance introduite dans l'organisme, par voie générale, comme avec des médicaments pris sous formes de comprimés ou gélules, ou injectés ou plus rarement par des aliments. Des réactions peuvent également survenir lors de contacts provoqués par des médicaments sous forme de

crèmes, de pommades, ou lors de l'application de cosmétiques. Certains aliments possèdent également des effets photo-sensibilisants lorsque la dose du médicament et l'exposition solaire sont importantes. D'autre part, la réaction cutanée disparaît après l'exposition solaire et n'est pas liée à un terrain allergique. La réaction photo-allergique est une réaction immunologique apparaissant lors de la seconde prise du médicament et survient chez des personnes ayant des prédispositions. La peau qui est le siège le plus fréquent des réactions de photosensibilisation du fait de son exposition naturelle au rayonnement

solaire, devient rouge et des vésicules apparaissent dans un second temps. Les symptômes surviennent sur les parties du corps exposées au soleil. Ils se produisent rapidement après le début de l'exposition solaire.

Les médicaments en cause

Médicaments pris sous forme de comprimé, sirop ou gélule : Certains médicaments comme des anti-inflammatoires, antibiotiques, anticancéreux, diurétiques, antidépresseurs, anxiolytiques, dermatologiques et cardiologiques peuvent provoquer une photosensibilisation. Des pommades anti-all-

ergiques, des antiseptiques peuvent être à l'origine de photosensibilisation. Les aliments comme le céleri, le fenouil, le persil, les artichauts et certains agrumes comme les citrons et mandarines, les boissons contenant de la quinine, comme les Tonic peuvent être à l'origine de réactions de photosensibilisation. L'huile de bergamote qui rentre par exemple dans la composition de certains parfums peut également être mise en cause. Il est indispensable de lire les étiquettes des médicaments qui sont consommés afin d'évaluer leur risque de photosensibilisation. L'avis du médecin et du pharmacien peuvent également être utiles.

R.S.

Ghardaïa/ commune d'El Ateuf

150 foyers raccordés au réseau du gaz naturel

■ Au moins 150 foyers du site d'El Hamrayat dans la commune d'El Ateuf (12 km au sud du chef lieu de la wilaya Ghardaïa), ont été raccordés hier au réseau de gaz naturel, a-t-on constaté.

Par Farid .O

L'opération de mise en service du réseau de distribution du gaz naturel, qui intervient à l'occasion de la célébration du 53ème anniversaire de l'indépendance, a nécessité la réalisation d'un réseau de distribution totalisant plus de 2,6 km linéaires. Inscrit dans le cadre du programme quinquennal 2010-2014, ce projet a nécessité un montant de plus de 14 millions DA pour le raccordement de ces foyers situés sur un site rocheux, a expliqué le directeur local de la direction de la société de distribution de l'électricité et du gaz centre (SDC-filiale de Sonelgaz).

Ce raccordement de ce site au réseau de gaz naturel a été accueilli avec une très grande "satisfaction" et des youyous lancés par les femmes visiblement soulagées des difficultés d'approvisionnement en gaz butane. Une extension du réseau de distribution, sur une distance de 294 km linéaires, est en cours de réalisation pour permettre à plus de 12.500 foyers situés dans les différentes collectivités locales de la wilaya de profiter du gaz naturel, a indiqué le directeur de SCD, Ahmed Brahim. Entre 1976, année de l'installation du réseau de gaz de ville à Ghardaïa, et 1984, seuls 7.500 foyers situés dans les communes de Ghardaïa



et Bounoura étaient raccordés au réseau de cette énergie, soit un taux de 20%, a précisé le même responsable, ajoutant qu'en 2015 le taux de raccordement est passé à 78% avec plus de 64.700 abonnés répartis sur les 13 communes de la wilaya y compris les zones rurales. La wilaya de Ghardaïa dispose d'un réseau de distribution de gaz estimé à 1.437 km linéaires

et 14 stations de distribution de gaz dont deux en Gaz propane liquéfié (GPL) à El Meneaa et Guerrara, a-t-il ajouté. Cette wilaya recense un total de 11.5807 abonnés au réseau électrique et 64.700 raccordements au gaz naturel, selon les statistiques de cette entreprise.

Farid .O /APS

Illizi

La localité d'Ihrir bientôt raccordée au réseau électrique

Un projet de raccordement au réseau électrique de la localité d'Ihrir, dans la commune de Bordj Si El-Houès (wilaya d'Illizi), est en cours de réalisation, a-t-on appris des responsables de la Société de distribution du centre (SDC-filiale de Sonelgaz).

Doté d'un financement de 730 millions DA, ce projet d'un linéaire de 89 km, qui a été réparti sur quatre (4) phases, est à 70% de son avancement physique, a indiqué le directeur de la société, Abdelkader Biter, précisant que les travaux de réalisation du réseau inférieur au niveau de cette localité sont achevés.

La deuxième phase de ce projet devrait être achevée, durant juillet courant, ou "au plus tard, avant la fin du mois d'août prochain", a-t-il assuré.

Une enveloppe financière de 3,1 milliards DA a été consacrée pour le financement d'une opération portant sur l'alimentation en énergie électrique du village Arikine depuis la localité frontalière de Tinalkoum (commune de Djanet) sur un réseau de 57 km, a révélé, par ailleurs, le même responsable. Le lancement de cette opération qui est en cours de procédures des appels d'offre, permettra d'assurer

l'approvisionnement en énergie électrique au profit des habitants du village. Une fois concrétisées, ces opérations vont permettre de mettre fin à l'alimentation en cette énergie à partir des transformateurs électriques, ce qui contribuera à l'amélioration du cadre de vie des habitants de ces régions.

Une nouvelle centrale solaire d'une capacité de production de trois mégawatts, implantée à Djanet, vient d'être mise en service. Elle devra renforcer les capacités d'alimentation en électricité dans cette région, signale-t-on.

N.T/APS

Ouargla

100 km de piste agricole en réalisation

Un programme de réalisation de 100 km de piste agricole sera lancé prochainement pour la wilaya d'Ouargla, au titre de l'année 2015, a-t-on appris auprès de la Conservation des forêts (CF) de la wilaya.

Une autre opération comprenant la réhabilitation d'une distance similaire de pistes agricoles dégradées, a été également retenue dans le cadre du

même programme financé au titre du fonds de développement rural, et la mise en valeur des terres agricoles par la concession, pour un coût de 180 millions DA, selon la même source.

En plus de ce programme, des actions portant sur la plantation d'oliviers notamment de variétés Sigoise et Chemlal sont également prévues au niveau des exploitations agricoles dis-

seminées à travers les communes de la wilaya, sur une surface de 40 hectares. Ces opérations devront impulser l'activité agricole dans la région, à même de contribuer à l'augmentation de la production.

Les agriculteurs de la région ont bénéficié entre 2010 et 2012 d'un "vaste" programme comprenant la plantation sur 292 km de brises-vent d'arbre de

Casuarina, qui a été réalisé par l'entreprise régionale de génie rural "Atlas", a-t-on rappelé. Une surface de 20 hectares a été réservée cette année à travers plusieurs régions de la wilaya d'Ouargla pour la plantation d'arbres forestiers au titre du plan de la bande verte, a-t-on encore signalé.

S.D

Ouargla

Dix projets de cages flottantes pour développer l'aquaculture

Dix projets d'aquaculture portant sur l'installation de cages flottantes en mer ont été déposés par des investisseurs locaux à la direction de la pêche et des ressources halieutiques de la wilaya d'Aïn Temouchent, a-t-on appris de son responsable.

Ces projets seront implantés, notamment, à Sbiâat, Madagh et Zouanif, et seront dotés de bases de vie, a indiqué Boukabrine Sahnoun, précisant que la technique de cages flottantes ne

nécessite pas la disponibilité de bassins et de bâtiments à l'instar de la ferme aquacole de S'biâat. Ces investisseurs procéderont à l'introduction d'alevins dans des cages flottantes où ils grossiront pour attendre leurs tailles marchandes. Cette période variera entre 14 et 18 mois selon l'espèce.

Ces produits aquacoles seront disponibles tout au long de l'année sur le marché local et national. Par ailleurs, le projet d'extension de

ferme aquacole "AQUA SOLE" de Sbiâat, est en voie de concrétisation avec l'acquisition, par l'investisseur, de six cages flottantes qui produiront, dès 2016, une quantité annuelle supplémentaire de 420 tonnes de poissons.

Une deuxième ferme aquacole, dénommée "AQUA TAFNA", implantée à Rachegoune, devra entrer prochainement en exploitation. Elle dispose d'une capacité de production de 700 tonnes/an de loupes de mer et daurades royales.

L.J.

El Tarf Près de 280 foyers raccordés au gaz naturel à Bouteldja

AU TOTAL, 278 foyers ont été raccordés au réseau du gaz naturel dans la commune de Bouteldja (El Tarf), a-t-on appris auprès de la Société de distribution de l'électricité et du gaz-Est (SDE). Inscrite au titre du précédent programme quinquennal (2010-2014), ce raccordement, qui représente une "première phase", a profité aux populations des quartiers Zerad-Hocine, El Kiloun, 150 logements et Sidi-Abdellah, a ajouté la même source, précisant que les travaux, lancés en août 2014, ont nécessité la construction d'un réseau de distribution de 5,24 km. Une action similaire, en cours dans le cadre de la seconde phase de cette opération, affiche un taux d'avancement de 50 %, a-t-on indiqué, précisant qu'à la fin des travaux, prévue en septembre, 3.022 foyers auront été raccordés au réseau, moyennant un investissement public de 276,58 millions de dinars.

Z.E/APS

Constantine Les travaux d'extension du tramway lancés avant la fin de l'année

LES TRAVAUX de prolongement de la ligne du tramway de Constantine en direction de la nouvelle ville Ali-Mendjeli seront lancés "avant la fin de l'année en cours", a affirmé le wali, Hocine Ouadah. S'exprimant en marge d'une tournée effectuée la veille de la célébration du 53ème anniversaire de l'indépendance, M. Ouadah a précisé, dans une déclaration, que les études de ce projet sont "finalisées" et l'entreprise de réalisation, un groupement algéro-espagnol, "retenue". Le chef de l'exécutif local a inauguré au cours de cette tournée le doublement de l'axe de 6,5 km reliant la cité Boussouf (sortie ouest de Constantine) à la localité d'Ain Smara. Réalisée en 2 x 2 voies pour une enveloppe de 800 millions de dinars, cette route, entièrement éclairée, supprime l'ancienne chaussée, étroite et à sens unique, en double voie rapide. Plusieurs autres projets ont été lancés ou inspectés par le wali de

Constantine au cours de cette tournée qui l'a conduit à Ali-Mendjeli et dans plusieurs quartiers périphériques de la ville.

R.R.



Libye

Le chef terroriste tunisien d'Ansar al-Charia tué dans un raid américain

■ Ben Hassine, également connu sous le nom d'Abou Ayadh, figure sur une liste noire de l'ONU depuis 2002 pour ses liens avec Al-Qaïda. Il était détenu en Tunisie mais a bénéficié d'une amnistie après la destitution de l'ancien président Zine El Abidine Ben Ali.

Par Mondji H.

Le chef du groupe terroriste tunisien, Ansar al-Charia, a été tué dans une frappe américaine en Libye le mois dernier, a révélé vendredi le *New York Times*.

Seifallah Ben Hassine, chef du groupe Ansar al-Charia interdit en Tunisie, a été tué à la mi-juin lors de ce raid aérien qui

visait un autre chef d'Al-Qaïda, Mokhtar Belmokhtar, a précisé le journal. Ben Hassine a coordonné une campagne d'attaques, selon le quotidien qui précise qu'il était basé en Libye depuis 2013.

Le quotidien indique que la station tunisienne Radio Mosaique a donné l'information en premier, et que le journal l'a confirmée auprès d'un respon-



Seifallah Ben Hassine, chef du groupe Ansar al-Charia

Ph.: DR

sable américain à Washington.

Ansar al-Charia, un des principaux mouvements ultra-radi-

caux tunisiens, est classé «terroriste» par la Tunisie et les Etats-Unis. Les Etats-Unis avaient annoncé à la mi-juin avoir mené un raid dans l'est de la Libye pour tenter de tuer le chef terroriste Mokhtar Belmokhtar. Le gouvernement libyen reconnu par la communauté internationale avait affirmé que Belmokhtar avait péri dans la frappe mais Al-Qaïda au Maghreb islamique (Aqmi) avait démenti. Ben Hassine, égale-

ment connu sous le nom d'Abou, figure sur une liste noire de l'ONU depuis 2002 pour ses liens avec Al-Qaïda. Il était détenu en Tunisie mais a bénéficié d'une amnistie après la destitution de l'ancien président Zine El Abidine Ben Ali.

Il aurait combattu aux côtés de Ben Laden en Afghanistan en 2001 avant de se rendre au Pakistan puis en Turquie où il a été arrêté, selon le journal.

M.H./APS

Au moins cinq morts dans un attentat suicide dans l'est de la Libye

AU MOINS cinq personnes ont été tuées et quinze blessées dans un attentat suicide à la voiture piégée, vendredi à Derna, une ville de l'est de la Libye, a annoncé l'agence de presse libyenne Lana. «Un attentat suicide commis avec une voiture piégée contre un rassemblement d'habitants à Shiha (partie sud de Derna, ndr) a tué au moins cinq citoyens», a déclaré l'agence, proche du gouvernement installé à Tripoli qui n'est pas

reconnu par la communauté internationale. «Quinze personnes ont aussi été blessées, parmi lesquelles des femmes et des enfants», a ajouté l'agence, qui citait des sources locales et médicales à Derna. Cet attentat survient après des affrontements armés entre des miliciens qui contrôlent Derna et des combattants du groupe autoproclamé «Etat islamique», qui contrôle de vastes territoires en Irak et en Syrie. M. H.

L'État islamique, une menace existentielle pour Al-Qaïda

■ La querelle de pouvoirs au sein du mouvement jihadiste mondial entre Al-Qaïda et ce qui est devenu le groupe État islamique (EI), entamée en 2006, menace aujourd'hui l'existence même du réseau fondé par Oussama ben Laden, estiment des experts.

Par Ali.O

L'organisation créée en Irak par Abou Moussab al-Zarkaoui pour lutter contre l'armée américaine, qui a été reprise par Abou Bakr al-Baghdadi, risque de reléguer Al-Qaïda, dont les chefs vieillissants manquent de relais sur le terrain, aux oubliettes de l'histoire.

L'État islamique est le premier groupe terroriste à contrôler un important territoire, à cheval entre l'Irak et la Syrie.

«L'EI représente pour Al-Qaïda un vrai dilemme», estime Tobias Feakin et Benedict Wilkinson, de l'Australian Strategic Policy Institute. «L'EI fait sans cesse la Une, confisquant l'oxygène de la publicité si vital aux groupes terroristes. Al-Qaïda court le danger non seulement d'être surpassé par un concurrent, mais même de disparaître complètement. L'ascension fulgurante de l'EI est pour elle une menace existentielle».

En attirant sur les terres du califat des milliers de combattants venus du monde entier, le groupe État islamique «est devenu l'organisation de choix pour les aspirants



Ph. > D. R.

jihadistes», précisent-ils. «En ce sens, Al-Qaïda est battue à son propre jeu, en perdant la main-d'œuvre et les moyens militaires nécessaires à ses ambitions politiques.»

Rejoindre dans les confins pakistano-afghans les rangs des fidèles d'Oussama ben Laden était difficile, cher, dangereux. Pour rallier les terres où l'EI a proclamé son «califat», il suffit d'un aller-simple pour Istanbul puis d'un billet de bus, que prennent chaque mois des centaines de volontaires.

L'ultra-violence, mise en

scène et soigneusement médiatisée par l'EI, si elle réveille les opinions publiques internationales, exerce une force d'attraction sur un certain public et effraie ses ennemis, qui parfois préfèrent la fuite à la perspective d'affronter les légions du groupe.

«En Tunisie et au Koweït, comme auparavant au Yémen ou en Arabie, Daech (ndlr, acronyme en arabe de l'EI) veut semer la terreur dans les populations visées et s'afficher comme encore plus impitoyable que ses rivaux jihadistes d'Al-Qaïda», explique Jean-Pierre Filiu, professeur à l'Institut d'études politiques de Paris.

Au fil des mois, du Nigeria au Pakistan, les défections se multiplient au sein des mouvements jihadistes qui avaient fait allégeance à Oussama ben Laden,

au profit du «calife Ibrahim», comme se fait appeler Abou Bakr al-Baghdadi.

Cela a commencé à l'automne dernier, quand des groupes en Égypte, en Libye, en Algérie, au Yémen et en Arabie saoudite ont rallié le califat, adoptant ses méthodes brutales et ses codes de communication.

En Égypte, le groupe Ansar Beit al-Maqdess est devenu le groupe «province du Sinaï» de l'EI et a revendiqué d'incessantes attaques contre la police et l'armée égyptienne. Mercredi, des dizaines de ses jihadistes ont lancé des attaques coordonnées contre des positions de l'armée, faisant au moins 70 morts, militaires et civils.

En Afghanistan et au Pakistan, seuls des commandants de second rang ont pu

l'instant prêté allégeance à l'EI mais au Nigeria, le puissant groupe Boko Haram s'est rallié en mars, devenant sa «province d'Afrique de l'Ouest». Dernier en date, effectué par le principal groupe de rebelles islamistes en Russie, «l'Émirat du Caucase» a proclamé fin juin son changement d'allégeance.

Les frictions entre les deux groupes, qui avaient commencé il y a presque dix ans par des échanges de lettres entre les chefs d'Al-Qaïda et Abou Moussab al-Zarkaoui, auquel ils reprochaient ses massacres de chiites qu'ils jugeaient néfastes à la cause, ont dégénéré en affrontements.

En Syrie, des combats opposent désormais régulièrement des combattants du Front Al-Nosra, affilié à Al-Qaïda, aux troupes de l'EI, alors qu'en Libye les deux mouvements se battent, par milices interposées, pour le contrôle de territoires.

Et un point de non-retour a été atteint, estiment les experts, quand, le mois dernier, l'EI a publié un vidéo montrant la décapitation de douze membres de groupes rebelles rivaux, dont au moins un d'Al-Nosra.

Des exécutions auxquelles le groupe Jaich al-Islam (Armée de l'islam en arabe), allié d'Al-Nosra, a répliqué en exécutant, sous l'œil d'une caméra, 18 membres présumés de l'EI.



Points chauds

Tergiversations

Par Fouzia Mahmoudi

Celui qui quelques jours seulement avant les élections législatives israéliennes assurait que s'il était réélu à son poste de Premier ministre, il abandonnerait définitivement les négociations en vue de la création d'un État palestinien, pose aujourd'hui ses conditions pour qu'un tel État voie finalement le jour. En effet, Benjamin Netanyahu a tenté de rassurer le chef de la diplomatie allemande Frank-Walter Steinmeier en réaffirmant qu'il était prêt à accepter sous conditions la création d'un État palestinien. «Je reste attaché à l'idée que le seul moyen de parvenir à une paix durable passe par le concept de deux États pour deux peuples», a assuré le Chef du gouvernement hébreu lors d'une conférence de presse à Jérusalem après son entretien avec Frank-Walter Steinmeier, en visite en Israël et dans les Territoires palestiniens. Il a toutefois souligné que cet État palestinien devait être «démilitarisé» et «reconnaître l'État juif d'Israël». Il a de nouveau démenti avoir enterré la création d'un État palestinien indépendant pendant la campagne électorale pour les législatives israéliennes du 17 mars et a expliqué qu'il avait seulement constaté qu'à l'époque les «conditions actuelles pour la création d'un État palestinien n'étaient pas réunies». Selon lui, une de ces conditions passe par «l'arrêt par les Palestiniens de leurs tentatives d'isoler et de délégitimer Israël sur la scène internationale», allusion notamment à la demande des Palestiniens de suspendre la Fédération israélienne de la Fifa. Après sa victoire aux législatives, Benjamin Netanyahu a plusieurs fois affirmé qu'il ne s'était jamais rétracté du discours de 2009 dans lequel il a endossé pour la première fois publiquement l'idée d'un État palestinien coexistant avec Israël. «Le problème, ce ne sont pas les colonies israéliennes ou les frontières», a aussi affirmé le Premier ministre israélien. «La question n'est pas quelle est la frontière, mais quels sont les arrangements de sécurité au-delà de cette frontière» dans un futur État palestinien, a-t-il expliqué. Ainsi, comme toujours il semblerait que les conditions des Israéliens soient les seules qui soient vraiment prises en compte par les Occidentaux qui ne se sentent pas plus pressés que cela de résoudre les conditions de vie abominables de millions de Palestiniens qui attendent désespérément de pouvoir vivre enfin dans leur propre État. Surtout, les crimes de l'armée israélienne semblent être totalement passés sous silence et n'ont aucun poids dans le dialogue pour la création d'un État que les dirigeants hébreux ne prétendent soutenir seulement pour ne pas se mettre à dos des Occidentaux trop contents de pouvoir se féliciter d'avoir réussi à amener les Israéliens à la table des négociations.

F.M.

Proche-Orient

Le Hamas menace l'Autorité palestinienne de représailles après des arrestations

Un cadre du Hamas a menacé hier l'Autorité palestinienne de représailles après l'arrestation de membres du mouvement islamiste, envenimant un peu plus la crise désormais ouverte entre les deux rivaux politiques.

Reconciliés il y a un an, le Hamas, au pouvoir dans la bande de Gaza, et le Fatah du président Mahmoud Abbas, sont de nouveau à couteaux tirés: leur gouvernement d'union basé à Ramallah ne peut plus se rendre à Gaza, les membres du Fatah à Gaza disent vivre dans la peur et des militants du Hamas en Cisjordanie occupée sont arrêtés chaque mois.

Dans un communiqué, Ismaïl al-Achqar, cadre du Hamas, a dit redouter que les forces de sécurité (de l'Autorité palestinienne) ne deviennent une cible pour la résistance (ndlr, le Hamas) si elles continuent leurs rafles en Cisjordanie.

Le Hamas ne peut pas se rendre face à une bande de traîtres et de mercenaires et exhorte les esprits éclairés au sein du Fatah et tous les patriotes à

faire cesser cette série d'arrestations, poursuit le texte. Nous condamnons ces arrestations politiques et nous faisons porter l'entière responsabilité de leurs conséquences dangereuses au président Mahmoud Abbas et au Premier ministre Rami Hamdallah, ajoute-t-il.

Le Hamas accuse régulièrement l'Autorité de se compromettre avec l'ennemi israélien en poursuivant sa coopération sécuritaire avec l'État hébreu, qui est la pierre angulaire des accords sur l'autonomie mais que les Palestiniens menacent régulièrement de rompre.

Pour les Israéliens, cette coopération a permis de déjouer des attaques mais côté palestinien, opposants et militants y voient surtout une arme anti-Hamas tout aussi utile à Ramallah qu'à Israël.

Vendredi, un responsable palestinien avait annoncé à l'AFP l'arrestation d'une centaine de membres du Hamas qui avaient l'intention de perpétrer des attaques contre l'Autorité palestinienne. Le Hamas avait aussitôt dénoncé une dangereuse esca-

de qui bloque la réconciliation.

Hier, des dizaines de dirigeants et de militants du Hamas se sont rassemblés à Gaza pour dénoncer ces arrestations.

En 2007, le Hamas, privé de sa victoire aux législatives, et le Fatah s'étaient livrés à une guerre fratricide pour le pouvoir à Gaza. Depuis, le mouvement islamiste tient toujours les rênes du pouvoir dans l'enclave pauvre et surpeuplée, sous strict blocus israélien.

Au printemps 2014, les deux mouvements palestiniens avaient signé une réconciliation qui devait sceller la fin de la division de fait des Territoires occupés. Mais l'union sacrée a fait long feu et alors que M. Hamdallah a été chargé de procéder à un remaniement de son cabinet d'indépendants, la fracture se creuse toujours plus.

Abbas semble réticent à l'idée de laisser le Hamas, considéré comme terroriste par les États-Unis et l'Union européenne, intégrer le futur gouvernement alors que le mouvement islamiste réclame, avec d'autres partis, une refonte de ce cabinet pour en faire un gouvernement politique.



Spectacle musical à Oran

La troupe libanaise «Ruta Pùrpura» gomme les frontières

■ La troupe «Ruta Pùrpura» et son fondateur Ramy Maalouf revient encore une fois en Algérie pour animer un spectacle artistique riche de rythmes et de sonorités. Cette troupe connue par ses prestations musicales les plus distinguées a entraîné, vendredi soir, le public dans un voyage autour de la Méditerranée, l'invitant à effectuer, en cette nuit de ramadhan, des escales musicales sur la route des anciens marchands phéniciens.

Par Abia Selles

C'est à bord d'un mytique bateau que le public oranais a pris, vendredi soir, place pour découvrir la route phénicienne en musique avec la troupe libanaise «Ruta Pùrpura» et son fondateur Ramy Maalouf. Du Liban à la Syrie, de l'Espagne à la Turquie, en passant par l'Algérie et le Maroc, le bateau est allé de port en port, chantant des identités multiples, mais toutes convergeant vers un seul réceptacle : la Méditerranée. Virtuose de la flûte traversière, Ramy Maalouf, accompagné de musiciens algériens de talent, a livré ses impressions, parlé de ses racines et raconté ses voyages, faisant siennes toutes les nationalités.

L'antique bateau phénicien

vogue sur une eau moderne sur des fonds de jazz et de funk et d'autres influences, ainsi que quelques vagues classiques, notamment un clin d'œil au «Lac des Cygnes» de Tchaïkovski, subtil mais reconnaissable par les mélomanes avertis.

Connaisseur et mélomane, le public est vite entré dans le bain, acceptant le voyage offert, car tout de suite conquis par cette mosaïque méditerranéo-phénicienne, voire celtique dans quelques-unes des escales. Ce qui a eu pour effet de créer une ambiance toute particulière dans la magnifique salle de théâtre oranaise.

Maîtrisant plusieurs genres, Ramy Maalouf, en véritable capitaine du bateau phénicien, a navigué en connaisseur sur la «route pourpre». Les musiciens



se sont donné à cœur joie et le public également.

Chemin faisant, Maalouf et sa troupe ont revisité, en version jazz, plusieurs œuvres espagnole, algérienne, turque, syrienne et marocaine dont l'œuvre turque «I love you», l'espagnole «Chant d'oiseau» et «Spain», la syrienne «Bint chalabia» de Fairouz et la célèbre œuvre Kheddaoui a accompagné les autres «marins» du bateau dans plusieurs escales, notamment le dernier morceau, le «souk wahran», une composition de Ramy Maalouf, datée de 2010. «Souk

Wahran» est une immersion musicale dans l'espace oranais, une promenade à travers laquelle le virtuose Maalouf livre ses sensations par des phrases musicales différentes et d'influences multiples, mais naviguant dans la même eau méditerranéenne. Orientale, turque ou espagnole, la flûte traversière devient alors «Ney» dans des mélodies arabo-musulmanes, allant jusqu'à conquérir algérienne «bahr tofane».

L'un des moments phares du spectacle fut l'arrivée du musicien algérien Yacine Kheddaoui,

qui a pris au vol le bateau phénicien.

Jouant du bouzouki grec, très proche du baglama turc, des espaces espagnols pas très étrangers du public oranais.

A.S.

Le Grand prix El-Hachemi Guerrouabi

Trois jeunes amateurs de la chanson chaâbie lauréats

Trois jeunes talents amateurs de la chanson chaâbie ont été distingués vendredi soir dans le cadre de la clôture de la 2^e édition du Grand prix El-Hachemi Guerrouabi institué en hommage à l'artiste.

Ayad Tariq de Béjaïa a remporté le premier prix tandis que le second est revenu à Talbi Hamza de Cherchell (Tipasa). Le troisième prix a été décroché par Zitouni Mohamed Mehdi d'Alger. Composé de figures artistiques connues, le jury a remis le prix du jury à Medouar Hamza et Dalinda Oulmi.

Les lauréats n'ont pas caché leur joie d'avoir décroché ces distinctions qui portent le nom d'El-Hachemi Guerrouabi, un

«exemple» voire un «idéal» pour eux ajoutant que cela les «encourage à travailler davantage et tenter de nouvelles expériences artistiques dans la chanson chaâbie». Une pléiade d'artistes dont Mehdi Tamache, Hamidou, Nacer Mokdad qui a interprété des chansons du patrimoine chaâbi algérien ont subjugué le public algérois venu nombreux assister à la soirée organisée au Palais de la culture Mofdi-Zakaria. Les trois lauréats ont repris des chansons du regretté El-Hachemi Guerrouabi comme «Ma li sadr hnine» et «El-Harraz». Pour sa part, la veuve du défunt et présidente de l'association, Chahira Guerrouabi a estimé, dans une déclaration à la presse en marge de

la soirée, que la «participation de jeunes amateurs de la chanson chaâbie traduit l'intérêt qu'ils portent à ce genre musical auquel le regretté a consacré sa vie». «Bien qu'il n'existe pas encore une école qui porte le nom du regretté Guerrouabi, la participation d'amateurs à ce concours se veut en elle-même une école», a-t-elle poursuivi. Dans un message adressé à l'association culturelle «El-Hachemi Guerrouabi», le Premier ministre, Abdelmalek Sellal a salué le travail et les efforts de l'association qui œuvre à découvrir les jeunes talents et à préserver le patrimoine culturel en Algérie.

L.B.

Tiré de «L'Ane d'or» d'Apulée

Le conte de Psyché revisité par le TR Guelma

La pièce «El Hob oua Errouh» (l'amour et l'âme), du théâtre régional de Guelma (TRG), présentée en générale jeudi soir au TR Constantine, revisite le conte de Psyché, tiré du roman «L'Ane d'or» d'Apulée de Madaura.

Mise en scène par Djamel Merrir, sur un texte d'Aïssa Reddâf, la pièce d'une durée d'une heure et demie a été chaleureusement accueillie par le public venu nombreux assister à ce spectacle organisé dans le cadre de la manifestation «Constantine, capitale de la culture arabe 2015».

«El Hob oua Errouh» raconte les péripéties et le désarroi de la belle Psyché, la fille d'un roi. Le travail du TRG permet un regard

sur la complexité des relations humaines et évoque la conspiration, la jalousie, la haine et tant de sentiments négatifs.

Décrite comme une jeune fille à la beauté rare, Psyché, campée par Atika Blezma, attire la foudre de ses deux sœurs et de Venus, la déesse de la beauté qui, jalouse de cette rivale, ordonne à son fils Cupidon de rendre Psyché amoureuse du mortel le plus méprisable qui soit. Mais devant cet «emblème de beauté», Cupidon, dont le rôle est confié à Ahmed Merzouki, se blesse avec l'une de ses propres flèches et tombe éperdument amoureux de Psyché.

Exposée, sur ordre d'un

Oracle, sur une montagne où elle devait être la proie d'un monstre inconnu, Psyché est transportée dans un palais magnifique où chaque nuit Cupidon vient lui rendre visite, mais toujours dans l'ombre et en lui recommandant de ne point chercher à le voir.

Psyché qui ne respecte pas son engagement, se retrouve à la merci de Venus qui la soumet aux plus rudes épreuves pour venger son fils, dans un enchaînement qui a tenu en haleine le public.

Usant tantôt de la technique de mise en abyme (procédé consistant à représenter une œuvre dans une œuvre similaire), qui voit le spectateur avoir le

sentiment d'assister à la répétition de la pièce), tantôt du Coryphée (chef de chœur, sorte de support à la narration), le metteur en scène présente une Psyché dont les malheurs semblent sans issue.

Cependant, à la fin, Cupidon, touché par les malheurs de sa bien-aimée, revient à elle, l'épouse et lui donne l'immortalité.

Dans une alternance de burlesque, de comique et de pathétique, les comédiens, jeunes, pour la plupart, ont suscité l'admiration du public qui, satisfait et parfois subjugué, répondait par des applaudissements nourris.

F.H.

RENDEZ-VOUS CULTURELS

Théâtre national algérien
Mahieddine-Bachtarzi

5 juillet :
Spectacle Algérie, ma liberté du Ballet national.

Palais de la culture Moufidi-Zakaria

Vendredi 10 juillet :
Spectacle Algérie, ma liberté du Ballet national.

Jusqu'au 15 juillet :
Exposition d'artisanat d'art et d'objets de décoration.

Théâtre national algérien
Mahieddine-Bachtarzi

Dimanche 5 juillet :
Spectacle Algérie, ma liberté du Ballet national.

Musée régional des arts et des traditions populaires de Médéa

Jusqu'au 15 juillet :
Exposition sur le voile traditionnelle el-haïk.

Galerie des Ateliers Bouffée d'Art

Du 3 au 31 juillet :
Exposition de l'Art pictural auresien - en hommage aux deux artistes chaouis Tamine et Merzougui. Avec les artistes peintres : Lamine Azzouzi, Sofiane Dey, Mohamed Berkane et Houara Hocine. Vernissage le 3 juillet à 21h30.

Galerie Aïcha-Haddad

Jusqu'au 9 juillet : exposition de photographies «Fantasia... authenticité et patrimoine».

Centre culturel Mustapha-Kateb

Jusqu'au 14 juillet :
Exposition collective d'artisanat.

Maison de la culture Ali-Zâoum de Bouira

Dimanche 5 juillet à 23h :
Concert de l'Orchestre symphonique national sous la direction du maestro Amine Kouider. Avec la participation de Nada Reyhane et Samir Toumi.

Coup-franc direct



Les clubs maintiennent le cap

Par Mahfoud M.

De nombreux joueurs ont été bloqués par leurs clubs de Ligue 1 et qui ont tenu à mettre leur veto alors qu'ils s'apprétaient à rejoindre d'autres formations qui leur ont offert de meilleurs contrats. Pourtant, le règlement est clair et chaque club qui ne paye pas son joueur devra être sanctionné si l'intéressé dépose son contrat au niveau de la commission des litiges mais les responsables de la balle ronde nationale ne semblent pas se soucier de cette directive et se rangent du côté des mauvais payeurs et de ces clubs qui bloquent les joueurs inutilement puisqu'ils savent qu'ils ne pourront pas les payer au cas où ils les garderaient pour une saison supplémentaire. Les instances de gestion du football national doivent comprendre qu'il n'y a pas de compromis et que ces clubs doivent s'aligner sur ce que prévoit cette même loi qu'ils ont eux-même mis en place et qui avait été accepté par lesdits clubs. Les joueurs sont des salariés qui doivent toucher leur dû et qui ne peuvent pas attendre éternellement ces responsables de club qui trouvent souvent la parade pour ne pas les payer sous prétexte que les résultats n'ont pas été à la hauteur de ce qu'ils attendaient. C'est là d'ailleurs où se situe la différence entre les clubs professionnel et amateur.

M. M.

Queens Park Rangers

12 millions d'euros pour recruter Ghoulam

L'équipe des Queens Park Rangers, reléguée cette saison en division 2 anglaise de football (Championship), a offert 12 millions d'euros pour bénéficier des services du défenseur international algérien de Naples (Serie A italienne), rapporte vendredi le site spécialisé Napoli Magazine. Les dirigeants anglais ont proposé à leurs homologues italiens un prêt d'une saison avant de lever l'option d'achat pour la somme de 12 millions d'euros, précise la même source. Outre les QPR, le joueur algérien de 24 ans est convoité également en Angleterre par Arsenal qui serait prêt à l'enrôler au vu du



standing du club et de ses ambitions pour la saison prochaine. Les «Gunners» comptent déboursier entre 12 et 13 millions d'euros pour Ghoulam, et avec les primes qu'offrirait Arsenal à Naples le montant devrait atteindre les 15 millions. Selon l'éminent journaliste italien Alfredo Pedulla, les responsables des deux clubs devraient se rencontrer la semaine prochaine pour tenter de trouver un accord final.

Outre Arsenal d'Arène Wenger, le Real Madrid suit de près le dossier Ghoulam. L'équipe madrilène est dirigée par l'ancien entraîneur de Ghoulam à Naples Rafael Benitez.

Dinamo Zagreb

Soudani contribue à la victoire face au FK Vardar

L'attaquant international algérien du Dinamo Zagreb (division 1 croate de football) Hilal Soudani a contribué jeudi à la victoire de son équipe en amical face aux Macédoniens du FK Vardar (4-1) disputé à Zagreb, en vue de la saison 2015-2016. Le joueur algérien a ouvert le score avant que ses coéquipiers, Fernandes, Gojak, et Najdoski ne donnent plus d'ampleur à ce succès. Le Dinamo Zagreb, champion de Croatie en titre, a entamé depuis quelques jours ses préparatifs en vue de la saison prochaine. Soudani (27 ans) avait rejoint le club phare de Zagreb en 2013 en provenance de Vitoria Guimaraes (Portugal) pour un contrat de quatre saisons. Avec le Dinamo, il a remporté jusque-là quatre titres : supercoupe (2013), deux titres de champion (2014-2015) et une Coupe de Croatie (2015). L'ancien buteur de l'ASO Chlef (Ligue 2/Algérie) a retrouvé dernièrement les rangs de l'équipe nationale à l'occasion de la réception des Seychelles (4-0), le 13 juin à Blida dans le cadre de la première journée (Gr J) des qualifications de la Coupe d'Afrique des nations CAN-2017. Lors de cette rencontre, Soudani a été l'auteur d'un doublé portant son capital buts avec les Verts à 15 réalisations.

Grand Prix mondial de volley-ball (dames)

Victorie à l'arraché de l'Algérie devant l'Australie

Les volleyeuses algériennes ont réussi leur entrée en lice à la 2^e étape du tour préliminaire du Grand Prix mondial de volley-ball dames 2015 (groupe 3, poule Q) qui se déroule du 3 au 5 juillet à la salle Chadid Tahar-Belakhdar de Chéraga (Alger), en s'imposant au tie-break vendredi soir face à l'Australie (25-18, 25-23, 22-25, 20-25, 15-8). C'est le deuxième succès des Algériennes dans cette compétition, après celui décroché lors de la première étape du Grand Prix mondial, disputée le week-end dernier au Kazakhstan face à la même équipe sur le score de trois sets à zéro. La sélection algérienne a réussi son entame de match en dominant l'Australie d'entrée de jeu et décroche le premier set sur le score de 25 à 18. Sur sa lancée l'équipe algérienne enchaîne dans le deuxième set qu'elle remporte sur le score de 25 à 23. Dans le troisième set, les Australiennes sont revenues dans le match en profitant des fautes de relâchement commises par les Algériennes. L'Australie s'adjuge le set (25-22) et entame le quatrième set avec l'ambition d'arracher le tie-break. Motivées par leur entraîneur les Algériennes ont renversé la vapeur dans le 4^e set en menant (20-12), avant que les Australiennes ne se réveillent de nouveau et infligent un (13-0) aux Algériennes qui perdent le set (25-20). Dans le tie-break, la capitaine Fatma-Zohra Oukazi a montré la voie à ses coéquipières en inscrivant deux points consécutifs qui permettent à l'Algérie de mener (8-6) avant le temps mort technique. Les Algériennes s'imposent finalement au bout du suspense (15-10) et décrochent une deuxième victoire dans la compétition.

USM Alger

Les Rouge et Noir affûtent leurs armes

La formation de l'USM Alger affûte ses armes et se prépare très sérieusement pour le prochain match de la Ligue des champions d'Afrique face à la formation d'El Merreikh soudanais. Ainsi, l'équipe a disputé un match amical face à l'USM El Harrach, jeudi soir, et qui s'est terminé sur le score de (1/1).

Par Mahfoud M.

Ce match a été riche en enseignements pour le staff technique de Soustara qui souhaite préparer son groupe pour cette deuxième rencontre très importante pour les algérois qui se doivent de confirmer le premier succès face à l'Entente de Sétif et qui a surpris plus d'un. Le staff technique a été relativement satisfait du rendement des joueurs lors de cette empoignée et pense qu'ils ont été à la hauteur malgré le match nul. Il faut savoir que les coéquipiers de Seguer ont été soumis à une très grosse charge physique avant la rencontre.

Par ailleurs, l'équipe d'Al Merreikh est attendue mercredi prochain à Alger en prévision du match face à l'USM Alger le vendredi 10 juillet à 22h30 au stade Omar-Hamadi pour le compte de la seconde journée de la Ligue des champions d'Afrique de football. La décision a été prise par le conseil d'administration réuni sous la présidence de Djamel El Ouali. Avant le déplacement de l'équipe à Alger, la direction du leader du champion-



PH. D. R.

nat du soudan va dépêcher deux émissaires lundi pour préparer le séjour de l'équipe à Alger. D'autre part, Al Merreikh a prévu un long stage à Constantine à l'issue de la rencontre de vendredi prochain pour préparer le match contre l'ES Sétif pour le compte de la troisième jour-

née de la Ligue des champions d'Afrique. Selon le site officiel du club, ce stage à Constantine coûtera 200 000 dollars environ à la caisse du club. A l'issue de la première journée, l'USM Alger et Al Merreikh partageront la tête du groupe avec 3 points devant l'ES Sétif et le MC El

ES Sétif

Benlamri signe pour deux saisons

Le défenseur de la JS Kabylie Djamel Benlamri (25 ans) a signé dans la nuit de vendredi à samedi un contrat le liant pour deux saisons à l'ES Sétif, imité plus tard dans la soirée par Ryad Keniche, un autre défenseur, en provenance de l'USM El Harrach. Les deux nouveaux défenseurs de l'ESS, qui pallient le départ de Demmou et de Mellouli, partis respectivement au MC Alger et à Al Qadissiyah (Arabie saoudite), devraient donner plus d'assise à la défense sétifienne quelque peu fébrile lors du dernier match de la Ligue des champions africains face à l'USM Alger, perdu 1-2.

Le président de l'ESS, Hassen Hamar, a souligné en marge de la cérémonie de signature, que les recrutements seront clos à l'ESS avec «la prochaine signature du défenseur de l'ASO Chlef Abdennour Hadiouche



et d'un attaquant international» (dont il n'a pas dévoilé l'identité). Questionné au sujet de l'international Abdelmoumène Djabou, en fin de contrat au Club Africain de Tunis, et dont il avait été question qu'il revête à nouveau le maillot de l'Entente,

Hamar a indiqué, sans donner davantage de détails : «Djabou est avec nous».

Le président du club champion d'Afrique en titre, qui a estimé que le faux-pas face à l'USM Alger, samedi dernier, «n'est qu'un accident de parcours qui ne remet rien en cause», a affirmé que les supporters vont «découvrir le vrai visage de l'Entente dans quelques jours face à El Eulma» (pour le compte de la seconde journée du groupe B de la phase de poules de la Ligue des champions, ndr).

Pour rappel, l'équipe sétifienne a déjà recruté trois joueurs émigrés, en l'occurrence Farès Hachi (Grenoble-France), Adam Tobbal (Espoirs de Fulham-Angleterre et Walid Chenine (Colomiers-France), en plus des espoirs Mehdi Boubakore (ASM Oran) et Miloud Rebiai (WA Tlemcen).

Al-Arabi (Koweït)

Djahnit percevra 1 million de dollars en deux ans

Le milieu algérien Akram Djahnit empochera la somme de 500 000 dollars annuellement pendant la durée de son contrat de deux ans qu'il a paraphé avec le club Al-Arabi, troisième du championnat du Koweït de football lors de l'exercice écoulé, rapporte la presse locale.

Selon le journal «Al Jarida», cette transaction a été prise en charge par l'homme d'affaires, Djaber El Atouane, membre du conseil d'administration du club koweïtien.

Al-Arabi a été également contraint de verser une somme d'argent à l'ESS vu que le joueur était sous



contrat pour une autre année avec le club champion d'Algérie en titre. Djahnit (24 ans) rejoint à Al-Arabi, son compatriote Karim Matmour, l'international algérien qui s'est engagé il y a quelques semaines avec ce club en provenance de Kaiserslautern, pensionnaire de la Bundesliga deux allemande. Djahnit a disputé son dernier match avec l'ESS samedi passé lorsque le champion d'Afrique sortant s'est incliné à domicile face à l'USM Alger (2-1), dans le cadre de la première journée de la phase des poules de la Ligue des champions africaine.

Point d'ordre Rien n'est acquis

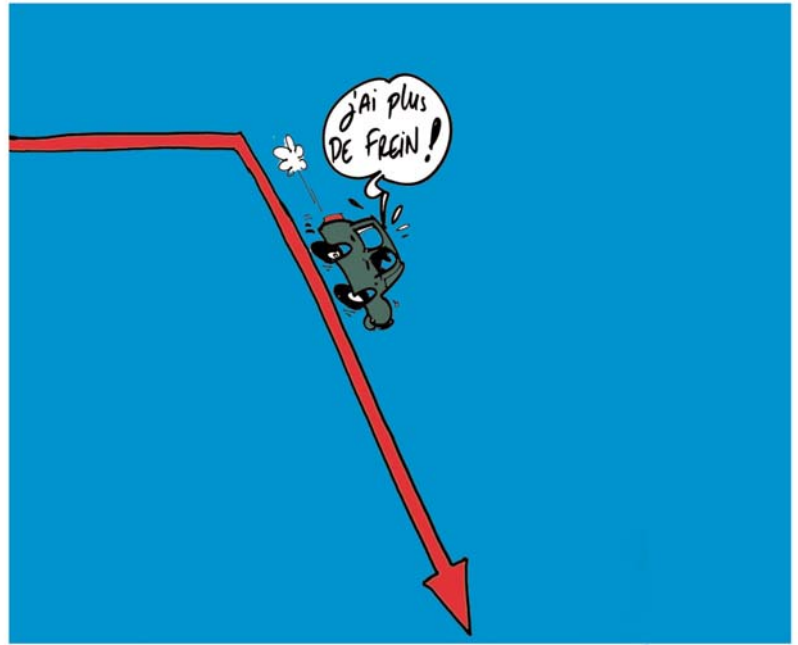
Par Nazim Rochd

Selon la légalité internationale, du moins si l'on en croit les textes en vigueur aux Nations unies, il y a de nobles principes qui gouvernent les relations internationales, dans le sens du respect de la souveraineté des pays sur leurs territoires. Entre tous, depuis la fin de la Seconde Guerre mondiale, le droit des peuples à disposer d'eux-mêmes est consacré. Ce droit est appuyé par la résolution 1514 (XV) de l'ONU, du 14 décembre 1960, qui stipule que «toute tentative visant à détruire partiellement ou totalement l'unité nationale et l'intégrité territoriale d'un pays est incompatible avec les buts et les principes des Nations unies». Pour renforcer cette disposition, une dizaine d'années plus tard, la résolution 2625 du 24 octobre 1970, vient préciser que le droit des peuples à disposer d'eux-mêmes ne peut être interprété, «comme autorisant ou encourageant une action, quelle qu'elle soit, qui démembrerait ou menacerait, totalement ou partiellement l'intégrité territoriale ou l'unité politique de tout État souverain et indépendant». De quoi penser que le champ était verrouillé contre toutes velléités de revenir aux rapports de force de l'ère des conquêtes coloniales. Mais c'était faire dans une grande naïveté, car les faits sont criants de dénégaration de cette littérature, dont les cahiers n'ont encore pourtant pas jauni. En Irak, en Afghanistan, au Soudan, en Libye et en Syrie, à travers des méthodes directes ou indirectes nous avons pu assister au peu de déférence qui a été accordée au socle juridique de l'ONU. Ces pays ont soit subi des agressions, soit ont été victimes d'opérations de déstabilisation, qui les ont plongés dans le chaos ou livrés au morcellement. En ne cherchant pas trop loin, nous pouvons tomber sur l'article 22 du Pacte de la défunte Société des Nations (SDN). Il avait le mérite

de porter explicitement l'idéologie des puissants, donc de ne pas semer d'illusions. En ouverture, il édicte qu'il existe «des peuples non encore capables de se diriger eux-mêmes dans les conditions particulièrement difficiles du monde moderne» et que «le bien-être et le développement de ces peuples forment une mission sacrée de civilisation». Les Etats-Unis et leurs satellites sont en plein dedans. Ils ont mis, sans le dire, cet article au fronton de l'OTAN. Le moment venu, peut-être vont-ils abroger la législation en vigueur et la remplacer par ces dispositions. A la condition, bien sûr, que les trouble-fête que sont la Russie et la Chine seront neutralisés. En attendant, la propagande met peu à peu le terme de «civilisation» au goût du jour, même si la notion de «démocratisation» domine toujours les discours servis, en couverture aux guerres menées ici et là. Ce jour, l'alinéa 2 de l'article pourra permettre d'agir en toute légitimité. La Libye pourrait, par exemple, être prise en charge selon cet alinéa qui indique que «la meilleure méthode de... est de confier la tutelle de ces peuples aux nations développées qui, en raison de leurs ressources, de leur expérience ou de leur position géographique, sont le mieux à même d'assumer cette responsabilité...». La «civilisation» connaîtra, enfin, son avènement. Et elle sera belle. Comme preuve : le 09 mars 1928 on pouvait lire dans la «Dépêche algérienne» ce commentaire : «Ce fait est-il répréhensible au point qu'il nécessite le déploiement de tout l'appareil judiciaire ?» Il s'agissait de l'acquiescement du colon Ginestous qui avait achevé à coups de crosse, après l'avoir blessé d'un coup de fusil, un «indigène» coupable d'avoir emprunté un chemin desservant sa propriété. Le journal s'indignait que le colon soit jugé et que l'on dérange policier, juge et greffier pour la simple élimination d'un Algérien.

N. R.

L'importation de véhicules en chute libre



LOUIS

Djalou@hotmail.com

Benflis au sujet de Talaoui El Houriyet

«L'ancrage sociétal du parti comme priorité»

■ Le président de Talaoui El Houriyet (Avant-gardes des libertés), Ali Benflis, a insisté, samedi à Alger, sur la «consolidation» de l'ancrage du parti au sein de la société algérienne en tant que «priorité», conviant ses militants à faire connaître le projet politique que véhicule ce nouveau parti.

Par Hani B.

Présidant la première réunion du bureau politique (BP) depuis la constitution de sa formation politique, M. Benflis a convié cette instance à faire de la consolidation de l'ancrage de Talaoui El Houriyet au sein de la société une de ses missions «prioritaires», de même que sa représentation à travers le territoire national.

Les membres du BP sont, par ailleurs, conviés à faire connaître le projet politique véhiculé par le parti, tout en le soumettant au «jugement» du peuple algérien en tant qu'alternative «réaliste, crédible et praticable», est-il précisé dans la déclaration sanctionnant la réunion de cette instance.

Intervenant dans un point de presse improvisé en marge de cette rencontre, M. Benflis s'est félicité de l'adhésion «considérable» en un laps de temps «court» des citoyens aux rangs de Talaoui El Houriyet, avançant le chiffre de 30 000 militants en Algérie, affir-

mant que le nombre est également important à l'étranger.

Les membres du bureau politique sont, par ailleurs, chargés de la mise en œuvre du programme d'actions à mener sur le terrain, est-il ajouté dans sa déclaration finale.

Outre l'adoption de son règlement intérieur après quelques amendements de certains articles, l'instance du parti a approuvé la répartition des missions dévolues à ses membres, dont celle de porte-parole, confiée à Ahmed Adimi, officier de l'ANP en retraite et universitaire.

Le bureau politique de Talaoui El Houriyet a, par ailleurs, donné son aval pour l'adhésion du parti au Pôle des forces du changement (partis et personnalités ayant soutenu la candidature de M. Benflis lors de la dernière présidentielle) ainsi qu'à l'Instance de coordination et de suivi de l'opposition (ICSO), dont il abritera précisément la prochaine rencontre, prévue le 9 juillet, en son siège. Le parti de Talaoui El Houriyet, dont le

congrès constitutif s'était tenu les 13 et 14 juin derniers, devra soumettre sous huitaine sa demande d'agrément auprès du ministère de l'Intérieur et des Collectivités locales, a fait savoir M. Benflis.

H.B./APS

Tunisie Le président Caïd Essebsi décrète l'état d'urgence

LE PRÉSIDENT tunisien, Béji Caïd Essebsi, a décrété samedi l'état d'urgence une semaine après l'attentat sur une plage à Sousse, a indiqué la présidence.

«Le président de la République, Béji Caïd Essebsi, a décidé samedi de décréter l'état d'urgence en Tunisie. Il s'adressera aujourd'hui à 17h00 aux Tunisiens à travers les différentes chaînes TV», a indiqué la cellule de communication de la présidence. L'état d'urgence, qui accorde des pouvoirs d'exception à la police et à l'armée, avait été levé en Tunisie en mars 2014, après avoir été renouvelé à plusieurs reprises depuis janvier 2011 dans la foulée du soulèvement populaire qui a mis fin à l'ancien régime de Zine El Abidine Ben Ali.

Cette annonce a lieu une semaine après l'attentat sanglant dans un hôtel en bord de mer qui a tué 38 touristes, dont 30 Britanniques.

APS

FELICITATIONS

Madame MAHMOUDI NAÏMA, gérante responsable des quotidiens «Le Jour d'Algérie» et «Les Débats» est très heureuse d'annoncer la réussite de son fils Mehdi à l'examen du BEM.



En cet heureux événement, elle lui souhaite d'autres succès dans ses études à venir.

Bravo Mehdi

Résultats

Un taux de réussite au BEM de 53,97%

LE TAUX de réussite à l'examen du brevet d'enseignement moyen (BEM) a atteint 53,97%, a appris l'APS auprès du ministère de l'Éducation nationale. 285 392, sur un nombre global de 528 839 candidats ayant concouru, ont été admis à cet examen dont les épreuves se sont déroulées du 14 au 16 juin derniers. Chez les filles, le taux de réussite est de 61,53% contre 45,69% chez les garçons. L'Office national des examens et des concours (Onec) a recensé 53 374 candidats inscrits au BEM, relevant une baisse de 12,09% (49 468 candidats) par rapport à l'année précédente (591 509 candidats). Le taux de réussite national à l'examen du BEM était de 59,54% en 2013 et de 72,10% en 2012, (meilleur taux durant les cinq dernières années).

Yanis G.